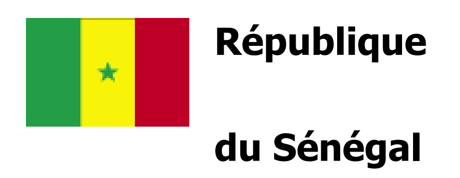






Section Sénégalaise de Transparency International

Education à la Citoyenneté Active
Guide du formateur relais-encadreur

Décembre 2009

Rédacteurs: M. Saliou SARR, enseignant spécialiste en Droits Humains
M. Abdoulaye KANE, enseignant formateur en Droits Humains

Appui technique et pédagogique :
M. Kaba DIAKHITE, Inspecteur de l'Enseignement
Mme Fatou Jupiter SAR, professeur de lettres classiques
M. Sadiouka MBODJ, professeur HG
M. Abdoul Aziz DIOP, coordonnateur régional du Forum civil de Thiès

Coordonnateur : M. Elimane H. KANE, psychosociologue, membre du Forum Civil

TABLE DES MATIERES :

Remerciements……………………………………………………………………3

Avant Propos……………………………………………………………………..4

Présentation du Guide……………………………………………………………..5

PREMIERE PARTIE

Clarification des concepts clés…………………………………………………..7-13

La planification choisie……………………………………………………………14-16

Education à la Citoyenneté Active…………………………………………..17

Rôle du Formateur relais-encadreur………………………………………..18

DEUXIEME PARTIE

Le référentiel pédagogique………………………………………………………20-22

Les approches et techniques ……………………………………………………23-29

Le Projet d'Action Citoyenne……………………………………………………30

Les exemples de fiches…………………………………………………………….31-40

ANNEXES

Les bonnes pratiques………………………………………………………………..42-48

Textes et Documents………………………………………………………………..49-55

Glossaire……………………………………………………………………………………56-57

Liste des journées internationales…………………………………………..58-59

Acronymes…………………………………………………………………………..60

Modèle de programmation d'une session de formation……………….61-63

REMERCIEMENTS

Le Forum Civil remercie très sincèrement la Coopération luxembourgeoise d'avoir bien voulu accompagner notre initiative, en fournissant les moyens techniques et financiers pour la mise en œuvre du Programme National d'Education à la citoyenneté dans la Zone de concentration opérationnelle, notamment dans les régions de Louga et Saint-Louis..

Sont également remerciés tous les membres de l'association pour leur engagement bénévole, notamment l'unité Gouvernance sociale, qui a permis la conception du projet d'Education à la citoyenneté.

Ce guide a été conçu avec la participation remarquable de personnes-ressources identifiées à travers leur intérêt et leur expérience dans le domaine. Nous remercions à cet effet Monsieur Kaba DIAKHATE, Monsieur Abdoulaye Nasser KANE, Monsieur Saliou SARR.

Le Forum civil sait gré également à Mme Fatou jupiter SARR, Monsieur Abdou Aziz DIOP, Monsieur Sadiouka Mbodj. Ils ont tous participé avec efficacité à la conception du guide.

AVANT- PROPOS

L'Education à la Citoyenneté est devenue une nécessité au Sénégal eu égard au désintérêt croissant des citoyens de la chose publique, le manque de confiance aux politiciens, la corruption, la mal gouvernance, l'exclusion mais aussi le déficit de contrôle citoyen dans la gestion des affaires publiques.

> La loi 91-22, la *loi d'orientation 91-22 du 16 février 1991 justifie cette éducation. En effet s*on article 1er, alinéa 2, énonce : « l'éducation nationale, au sens de la présente loi tend à promouvoir les valeurs dans lesquelles la nation se reconnaît : elle est éducation pour la liberté, la démocratie pluraliste et les respect des droits de l'homme, développant le sens moral et civique de ceux qu'elle forme ; elle vise à en faire des hommes et des femmes dévoués au bien commun, respectueux des lois et des règles de la vie sociale et œuvrant à les améliorer dans le sens de la justice, de l'équité et du respect mutuel ».

C'est pourquoi, le Forum Civil, association de la société civile créée en 1993 a initié le Programme national d'éducation à la citoyenneté (PNEC) qui vise à poser les fondations de la société de demain en travaillant avec les enfants et adolescents, dans un premier temps au sein des structures officielles d'éducation.

L'objectif principal de ce programme financé par la Coopération luxembourgeoise dans le cadre du Programme Indicatif de Coopération, plus précisément sa Composante Accompagnement SEN023, est de permettre aux jeunes de jouer leur rôle de citoyen actif dans un contexte de promotion de la bonne gouvernance locale.

Un programme qui se décline dans un premier temps dans les établissements d'enseignement technique et professionnel identifiés dans la Zone de concentration opérationnelle du partenaire technique et financier. La ZCO correspond aux régions administratives de Louga, Matam et Saint-Louis.

Ces écoles pourront par la suite devenir les relais d'un travail de sensibilisation dans la région pour amener d'autres écoles à adopter les bonnes pratiques expérimentées, consignées dans un Guide du citoyen républicain — document de référence qui sera vulgarisé et distribué à tous les établissements d'enseignement du Sénégal.

A ce titre l'Education à la Citoyenneté est un élément novateur d'activités de vie scolaire dans nos établissements; et l'école, en tant qu'institution de socialisation, peut être un agent de changement, un lieu d'incubation de l'ECA.

L'accent est davantage mis sur l'acquisition de compétences, la construction du savoir, le développement de l'esprit critique et surtout sur le vivre ensemble avec la participation de tous les acteurs et partenaires de l'éducation à la gestion de l'école. L'école essaie, au-delà de l'instruction et de la formation technique, d'apprendre aux élèves à être, à faire, à devenir et à vivre ensemble dans un espace de démocratie, de justice et de liberté.

PRESENTATION DU GUIDE :

Ce Guide a pour principal objectif de vulgariser dans l'espace scolaire et particulièrement les établissements de la ZCO les contenus relatifs à l'Education à la Citoyenneté Active-ECA.
Ce présent Guide est une première version conçue pour les enseignants et responsables de ces structures scolaires, ils sont appelés à l'exploiter, à l'approfondir de façon objective et constructive.

Le Guide comprend deux parties :

La première met surtout l'accent sur les aspects théoriques, elle est relative à la clarification de concepts clés, au profil et au rôle du Formateur Relais-Encadreur(F.R.E), à la planification choisie à savoir l'approche par les compétences.

La seconde partie revêt plutôt un aspect pratique : elle donne les indications pédagogiques et optionnelles choisies par les rédacteurs, elle met le focus sur le référentiel pédagogique, sur les approches et les techniques utilisées dans l'éducation à la citoyenneté, sur les supports pédagogiques, sur les étapes de réalisation de projets d'action citoyenne. En outre, elle donne des exemples de fiches pédagogiques et de bonnes pratiques illustrées par les expériences vécues au sein du GRA REDEP, d'EIP/Sénégal, du réseau des Ecoles associées de l'UNESCO et du Forum Civil du Sénégal.

Dans la partie ANNEXES du Guide, le formateur retrouvera des extraits des principes du Forum Civil, un glossaire, une liste des journées internationales célébrées par les Nations Unies, une liste des acronymes

Première Partie

CLARIFICATION DES CONCEPTS CLES

Le citoyen : selon le dictionnaire Larousse, le citoyen est « le membre d'un Etat considéré du point de vue de ses devoirs et de ses droits civils et politiques », le citoyen est *un sujet de droit.* Il dispose à ce titre de droits civils et politiques. Il jouit des libertés individuelles, la liberté de conscience et d'expression, la liberté d'aller et venir, de se marier, d'être présumé innocent s'il est arrêté par la police et présenté à la justice, d'avoir un avocat pour le défendre, d'être traité par la justice selon une loi égale pour tous. Il dispose des droits politiques : participer à la vie politique et être candidat à toutes les fonctions publiques.
En revanche, il a l'obligation de respecter les lois, de participer aux dépenses collectives en fonction de ses ressources et de défendre la société dont il est membre, si elle se trouve menacée.

La citoyenneté :

La citoyenneté vient du Latin, CIVITAS, ensemble des citoyens et aujourd'hui elle peut se définir selon quelques axes qui recouvrent ce qu'il convient d'appeler, les anciennes et les nouvelles citoyennetés.

La citoyenneté possède un statut juridique et politique c'est-à-dire des droits égaux(civils et politiques, sociaux, culturels et économiques) et des obligations égales pour tous dans une communauté politique donnée avec la participation au pouvoir, à la décision et au contrôle.

La citoyenneté, est également un contrat moral et civique entre l'Etat et l'individu en tant que sujet de droits, un ensemble de qualités morales, de devoirs civiques considérés comme nécessaires à la bonne marche de la cité, lieu ou chaque personne doit accepter la règle commune(le civisme)
La citoyenneté est aussi un rôle social. Elle est liée au contexte (héritage, tradition, conception de l'homme) dans le sens où elle peut avoir simultanément plusieurs significations en fonction de la communauté politique, sociale à laquelle elle se rapporte : citoyenneté nationale, régionale, mondiale. En revanche, l'état doit protéger le citoyen

Ainsi la citoyenneté comprend trois composantes
-la composante civile qui concerne les droits et libertés
-la composante politique qui donne le droit de participer à l'exercice du pouvoir
-la composante sociale qui concerne le droit de bénéficier du niveau de vie en vigueur (droits sociaux, économiques, culturels, etc.

La citoyenneté démocratique

La citoyenneté démocratique au sens étroit concerne l'intégration de l'individu dans le cadre politique d'un pays et signifie pour les individus, liberté, indépendance et contrôle politique sur les autorités. Elle suppose la participation des citoyens aux

institutions du droit et signifie pour l'état, loyauté, participation et service dans l'intérêt de la société dans son ensemble.

-Dans un sens plus moderne et plus large, elle concerne, une participation plus accrue, la cohésion sociale, l'accès, l'équité, la responsabilité et la solidarité.

La citoyenneté démocratique, c'est l'inclusion et non la marginalisation, la culture et les valeurs et non les simples questions de procédures (comme le vote dans le cadre des responsabilités de plus en plus vastes) et la participation active à l'élaboration de conception pratiques de la citoyenneté et non la consommation passive de « produits démocratiques », la lutte contre la violence, la cohésion sociale.

La participation du citoyen à la chose publique surtout dans les pays en développement est souvent entravée par sa propre ignorance de ses droits, voire de son indifférence face à la gestion des affaires de la collectivité. Il en est de même aussi pour le développement et le renforcement des institutions politiques aux quelles certains s'identifient peu ou pas du tout, par indifférence ou par manque de connaissances à leur sujet.

Les conditions d'exercice de la citoyenneté

Le citoyen ne peut exercer ses droits et assumer ses responsabilités que dans un cadre démocratique :

L'Etat de droit :

- C'est un Etat qui s'oppose à l'état policier, et qui se fonde sur la légalité. Un Etat dans lequel chaque citoyen peut faire prévaloir ses droits selon des procédures établies. Il se caractérise par les principes suivants :
- Gouvernants et gouvernés soumis aux mêmes lois
- Existence de règles claires et de sanctions en cas de violations des DH
- Système juridique indépendant
- Les lois nationales et les textes internationales protègent le citoyen
- Transparence dans l'application des lois
- Existence de Constitution, avec des lois et règlements pour tous sans discrimination.
- Principe d'égalité des citoyens

La république

Elle veut dire « res publica », la chose publique. Elle est caractérisée par les principes suivants :

- les rapports humains sont régis non par la force, mais par la loi
- état de droit ou le chef est la loi, pas une personne;

La république est avant tout une démocratie, car

- le peuple source du pouvoir
- séparation des pouvoirs: exécutif, législatif, judiciaire
- Nul n'est au dessus de la loi

La bonne gouvernance

La gouvernance est la façon de gérer les ressources humaines, matérielles, naturelles. La bonne gouvernance, c'est instaurer les bonnes pratiques dans la gestion des affaires sociales, politiques, économique. C'est une éthique de la gestion de l'Etat et des ressources. Elle se caractérise par les principes suivants :

- Instauration de l'Etat de droit,
- transparence: ce qui est viable, la vérité, il faut la lutte contre la corruption, la non discrimination,
- l'information des citoyens
- Obligation de rendre compte
- Déclaration du patrimoine, enquête de moralité
- Responsabilité: obligation morale de remplir un devoir
- la justice: chance d'atteindre l'égalité, valeurs

La participation, les outils de participation, le contrôle

L'exercice effectif de la citoyenneté passe par la participation. Celle là est un pouvoir reposant sur la possibilité de prendre part au processus de prise de décision, de participer aux structures mises, d'accepter les responsabilités, de les assumer. C'est l'implication libre et consciente des populations dans la gestion des affaires. La participation consiste à :

- Prendre part de façon consciente et éclairée, libre responsable dans la gestion de la cité
- Dans la prise de décision
- Définition et mise en œuvre des politiques de la république
- Contrôle des autorités, mais obligations, respect des valeurs, du bien public

Cependant, une participation efficace (libre éclairée, responsable) des citoyens au développement de leur localité exige la connaissance des outils de participation, qu'ils soient traditionnels ou modernes.

La participation permet la réalisation des droits par une mobilisation et un engagement responsable de l'ensemble des acteurs du développement

A l'école aussi la participation des élèves est fondamentale pour un apprentissage actif de la citoyenneté.

En effet, la mission de socialisation de l'école qui est le fait de « préparer les élèves à exercer leurs futurs rôles sociaux » passe inévitablement par la pratique de la participation. La Convention Internationale Relative aux Droits de l'Enfant consacre

une place importante aux droits à la participation (articles 12, 13, 14, 15). En effet, « on ne peut, écrit-on apprendre la démocratie que dans un cadre démocratique où la participation est non seulement permise mais encouragée, où les opinions peuvent être ouvertement exprimées et discutées, où l'on garantit la liberté d'expression aux élèves et aux enseignants, où règnent impartialité et justice, où chacun se sent stimulé et interpellé[1] »

L'éducation à la citoyenneté.

L'éducation à la citoyenneté c'est l'ensemble de activités et pratiques permettant de rendre l'enfant ou l'adulte apte à participer à la vie démocratique, en assumant et en exerçant ses droits et ses responsabilités.

Ce sont des connaissances, des attitudes, des valeurs et aptitudes qui permettent au citoyen de reconnaître les valeurs requises pour la vie commune, d'effectuer des choix et d'agir dans ce respect avec la conscience d'appartenir à un corps social organisé.

L'éducation à la citoyenneté comprend quatre grands axes interdépendants: **les Droits Humains, la Paix, la Démocratie et le Développement** –voir tableau ci-dessous

[1] Conseil de l'Europe, Symposium sur l'éducation relative aux droits de l'homme dans les écoles d'Europe Occidentale, Vienne, Mai 1983, cité par Marc Gourlé, dans règlements scolaires et démocratie, dans thématique no 4, CIFEDHOP, Genève

DROITS HUMAINS	DEMOCRATIE
Un DH est d'abord une valeur, un idéal. Les DH sont inhérents à la personne humaine, ce sont des règles reposant sur l'égale dignité de l'Homme et véhiculant des valeurs et principes. Les DH sont universels, inaliénables, indivisibles, interdépendants. Les DH sont consignés dans les déclarations, les conventions, les pactes, les protocoles Obligation des Etats à les respecter Etat détenteur d'obligations Citoyen : détenteur de droits	La démocratie s'oppose à la monarchie, à l'aristocratie, la théocratie. C'est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Elle constitue un cadre pour l'exercice de la citoyenneté démocratique. C'est aussi un ensemble de valeurs que chaque peuple peut s'approprier, et transformer selon son génie propre, et adapter, c'est une façon de vivre ensemble avec le respect de l'autre, avec un débat et une culture du dialogue. Ses principes sont : pluralisme politique, séparation des pouvoirs, règle de la majorité, alternance, élections libres et régulières, libertés publiques, liberté de presse, sureté, vote, droit à la vie, liberté d'expression, liberté d'opinion vie privée, liberté de circulation, réunion, association
PAIX	**DEVELOPPEMENT**
Le petit Robert nous dit : « C'est la situation d'une nation, d'un état qui n'est pas en guerre, ce sont des rapports calmes entre nations, c'est la concorde ». Une relation entre individus, groupes d'états ou systèmes dans lesquels les conflits sont réglés sans violence. Il faut développer la culture de paix, C'est l'ensemble des valeurs, attitudes, comportements individuels et collectifs qui fondent et incarnent l'esprit de paix.	C'est un processus de satisfaction des droits de l'individu. Il conditionne la paix, la démocratie, les droits de l'homme, mais c'est également un aboutissement. le développement exige la satisfaction des besoins fondamentaux de l'individu, et suppose le respect des principes d'égalité et de non discrimination

L'Education à la Citoyenneté ACTIVE

L'ECA traverse toutes les disciplines scolaires et même s'apparente tout en les englobant les approches comme l'éducation civique, l'éducation aux droits humains, l'éducation à la paix, l'éducation globale, l'éducation interculturelle.

Si l'instruction civique décrit et présente la cité et vise seulement à informer du fonctionnement des institutions pour pouvoir s'en servir, l'éducation civique vise à en reconnaître le bien fondé, susciter l'adhésion aux valeurs dont les institutions émanent, l'ECA s'explique par les préoccupations contemporaines d'une conception plus active de la citoyenneté axée sur la responsabilisation et les attitudes propres à renforcer la démocratie.

-*L'éducation à la paix* est l'ensemble des pratiques et activités permettant d'acquérir des compétences pour reconnaître la nature des conflits, prévenir les conflits et la violence pour les résoudre de façon pacifique au niveau intra personnel, interpersonnel, au niveau social. En ce sens on peut dire qu'elle est liée à l'éducation à la citoyenneté qui vise la paix, la cohésion sociale, la justice.

-*L'éducation interculturelle* permet d'acquérir des compétences pour lutter contre les préjugés, les stéréotypes, identifier les convergences entre les cultures et construire avec les autres cultures des relations de paix.

-*L'éducation globale* : l'ensemble des situations et des expériences d'apprentissage qui stimule la prise de conscience par les élèves de l'intégration croissante du monde et leur permettre de répondre efficacement aux défis mondiaux. Les élèves comprennent les principes d'interconnexion et d'interdépendance qui opèrent à différents niveaux dans un univers caractérisé par la diversité mais aussi acquiert des compétences pour résoudre les problèmes locaux, nationaux et mondiaux (violations de droits humains, inégalités, famine, dégradation de l'environnement...)

Les conflits et la résolution des conflits

Le conflit est une lutte, un antagonisme, une opposition d'exigences contradictoires.

« C'est la collusion qui risque de survenir lorsque l'action d'une personne, d'un groupe nuit, empêche ou interfère avec l'action d'une autre personne ou groupe » ou lorsque le comportement d'une personne ou d'un groupe interfère avec les besoins d'une autre personne ou d'un autre groupe ou que leurs valeurs s'opposent. « Le conflit s'applique à toute situation dans laquelle se trouvent des individus ou des groupes dont les objectifs, les cognitions ou les émotions sont incompatibles et les conduisent à s'opposer »

Le conflit est au centre de toute relation humaine. Le conflit est inné à la nature humaine, il conditionne les comportements.

Il faut noter qu'à l'école peut abriter plusieurs types de conflits, conflit politique pour la prise du pouvoir au foyer, le conflit relatif aux besoins avec le manque d'infrastructures, de cahiers, le conflit transformatif avec les actes discriminatoires, l'injustice, le conflit relationnel récurrent dans nos écoles.

Les procédés de résolution des conflits sont nombreux et variés :

L'écoute active, l'explication, l'alternance, le partage, le hasard, le compromis, la négociation, *la médiation*.

L'Afrique ,et le Sénégal en particulier, recèle de nombreuses méthodes de prévention et de résolution des conflits, l'utilisation de symboles qui laisse toujours la possibilité de choisir entre la guerre et la paix, l'échange de cadeaux, la parenté à plaisanterie: appelé "kal" au Sénégal, ou "sanankouya", la fraternité de case, la cohabitation prolongée est considérée comme une véritable parenté au Sénégal, les décisions par consensus avec le dialogue et la négociation, les mariages inter claniques et les alliances matrimoniales étendues, la diplomatie définie comme « la science des rapports mutuels, des intérêts respectifs des souverains et des états, l'art des négociations »est d'un usage très ancien en Afrique et répandu en Afrique de l'ouest. On peut citer les faits diplomatiques qui ont contribué à la qualité de voisinage entre les Etats soudanais médiévaux et leurs voisins nord Africains, l'arbre à palabre qui est usité un peu partout en Afrique.

Discrimination : *« toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pur but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes quel que soit leur état matrimonial sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel ou dans tout autre domaine ».*

La violence : Elle a été définie par les nations unies dans le plan d'action de la conférence sur la politique de développement tenue au Caire en septembre 1984 comme suit :*«l'expression violence à l'égard des femmes désigne tout acte de violence dirigé contre les femmes, en tant que telles et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes , la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que soit dans la vie publique ou la vie privée. »*

Les DH sont universels, interdépendants, indivisibles, inaliénables et permettent de mener une vie digne. Le principe de non discrimination est fondamental, on le retrouve dans la plupart des textes internationaux relatifs aux droits de l'homme. Les femmes et les hommes, les enfants, les handicapés, les migrants ont les mêmes droits. Cependant, chaque jour que Dieu fait les femmes sont victimes de discrimination et de violences de toutes sortes, physiques, économiques, structurelles, violences sur le genre etc. Pour mettre fin à la discrimination et éradiquer la violence, il faut appliquer les dispositions de la loi, mettre en œuvre l'égalité des genres et l'équité de genre

LA PLANIFICATION CHOISIE : L'APPROCHE PAR LES COMPETENCES

Les rédacteurs du Guide que vous avez entre les mains, ont choisi, comme modalité de planification des apprentissages l'approche par les compétences et la pédagogie de l'intégration. Les lignes qui suivent devront vous permettre de mettre en œuvre le Programme.

Introduction

Des limites constatées dans l'entrée par les contenus et l'entrée par les objectifs on peut retenir notamment :

- ✓ La formulation d'une pléthore de thèmes ou d'objectifs à court terme : atomisation du savoir ou saucissonnage des apprentissages.
- ✓ La juxtaposition des objectifs ne permettant pas aux élèves de les restructurer en ensembles significatifs.
- ✓ La difficulté pour l'apprenant à mobiliser et à transférer les acquis lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes significatifs de la vie courante.

Ce sont ces critiques qui ont amené les chercheurs à proposer l'approche par les compétences.

I- De l'approche par les compétences (APC)

L'APC a pour objectifs de :

- ➢ Donner du sens aux apprentissages
- ➢ Permettre à l'apprenant de mobiliser ses acquis à l'image de ce qui se fait dans la vie
- ➢ Certifier les acquis en termes de résolution de situations problèmes, et non plus en termes d'une somme de savoirs et de savoir-faire

Il convient de préciser le concept de compétence qui constitue l'élément structurant du Programme. Il existe certainement plusieurs manières de définir une compétence.

Toutefois, il est possible de retenir de toutes les définitions les caractéristiques suivantes :

- La compétence est une possibilité d'action
- Elle suppose l'existence de plusieurs ressources
- Elle suppose la capacité de mobiliser ces ressources
- Elle est finalisée : on mobilise les ressources pour résoudre des problèmes concrets.

On peut donc dire que c'est avec la notion de « compétence » que les apprentissages cessent d'être tournés uniquement vers la seule mémorisation d'éléments pour s'intéresser résolument vers la mobilisation de connaissances pour en faire un usage actif déterminé.

Exemple tiré du Guide : ***Les formés seront capables de promouvoir dans leur milieu des comportements de citoyen actif par des actions individuelles et /ou collectives.***

Perrenoud disait ceci : « L'approche par compétences dans la réécriture des programmes scolaires n'est peut-être que le dernier avatar d'une utopie très ancienne : faire de l'école un lieu où chacun apprendrait librement et intelligemment des choses utiles dans la vie… »

II- A la pédagogie de l'intégration

La pédagogie de l'intégration est la base méthodologique de l'APC. Cette relation se justifie par le fait que la compétence est une intégration. C'est ce qui a amené François LASNIER à déclarer fort justement : « Pour ma part, si je ne devais utiliser qu'un seul mot pour caractériser une compétence, ce serait le mot ***intégration*** **».**

Les enjeux de la pédagogie de l'intégration sont à chercher dans la finalité de préparer les apprenants à un transfert durable d'acquis significatifs.

Rappelons que la compétence suppose l'existence de plusieurs ressources. Pour promouvoir dans leur milieu des comportements de citoyen actif, il est indispensable d'acquérir des connaissances, des aptitudes et des attitudes : citoyenneté active, démocratie, la bonne gouvernance, les droits humains.

Ainsi, travailler au développement de compétences, c'est d'abord faire acquérir les ressources spécifiques qui leur sont associées. Cependant, ces connaissances ne sont pas considérées en elles-mêmes et en vertu de leur valeur «intrinsèque», mais en tant que ressources au service d'une compétence qui ne peut pas être totalement dissociée des situations dans lesquelles elle est sollicitée. « C'est en situation que l'élève se construit, modifie ou réfute des connaissances situées et développe des compétences tout autant situées…Il ne s'agit plus d'enseigner des contenus disciplinaires décontextualisés (…) mais bien de définir des situations à l'intérieur desquelles les élèves peuvent se construire, modifier ou réfuter des connaissances… » (Philippe Jonnaert, 2002)

Mais, au fait, à quoi consiste l'intégration et comment intégrer ?

Intégrer est une opération par laquelle on rend interdépendants différents éléments qui étaient dissociés au départ en les faisant fonctionner de manière articulée en vue d'un but donné. Intégrer une connaissance nouvelle, ce n'est pas la mémoriser et l'ajouter à une liste de connaissances déjà en mémoire : c'est lui donner une place dans une structure existant, quitte à modifier la structure d'origine. Dans la pédagogie de l'intégration, il ne s'agit, donc, pas de cumuler des connaissances et des savoir - faire mais on apprend à les articuler harmonieusement pour résoudre des situations - problèmes qui ont du sens pour l'élève, étant entendu que c'est l'élève et lui seul qui intègre.

C'est donc une réponse à la problématique que constitue l'écart entre les acquis scolaires et les acquis requis par les situations de vie.

Il n'est pas évident que la maîtrise des objectifs spécifiques (qui peuvent avoir une existence indépendante les uns des autres) conduise à la possibilité de les mobiliser pour résoudre un problème. On peut, en effet, acquérir des notions de grammaire, d'orthographe, de conjugaison…sans arriver à les mobiliser pour écrire un texte dans le cadre d'une situation significative de communication.

Un apprenant peut être capable d'expliciter la notion de Droits humains sans être en mesure de faire respecter les droits humains dans son milieu.

Comment, de ce point de vue, mettre en œuvre les apprentissages ?

MOMENT 1	Enseigner les ressources : leçon après leçon	Apprentissages ponctuels
MOMENT 2	Enseigner comment on combine ces ressources	Apprentissages de l'intégration

Mode d'emploi

1. commencer par le palier 1 :

- réaliser les objectifs et les contenus : cours en classe, en extra muros, en animation…
- donner la situation d'intégration proposée en bas du tableau : cela permet de voir si les apprenants maîtrisent les ressources de la compétence et s'ils peuvent transférer
- organiser de remédiations s'il y a lieu

2. continuer avec le palier 2

Même procédure

3. faire le palier 3

Même procédure

4. Evaluer la compétence (voir situation proposée)

NB : le palier est un niveau intermédiaire de connaissances et d'activités. C'est une partie significative de la compétence exigible

Retenons…

L'approche par les compétences en classe, c'est donc :

- D'abord préciser les compétences que chaque élève doit développer
- Puis, en fonction de ces compétences, définir ce que l'élève doit acquérir (savoirs, savoir faire, savoir être). Pour l'enseignant, cela constitue les objectifs de son cours et de ses activités
- Enfin confronter l'élève à des situations complexes qui font intervenir ce qui a été appris. Ces situations sont proches de situations de la vie de tous les jours. Elles permettent de montrer à l'élève à quoi servent ces savoirs.

EDUCATION A LA CITOYENNETE ACTIVE

L'ECA APPORTE A L'ELEVE :

- Une sensibilisation, des connaissances et le savoir-faire nécessaires pour jouer un rôle dans la société aux niveaux local, national et international.
- Une initiation à l'économie, aux institutions et aux valeurs démocratiques.
- Une culture du respect de la différence, sur le plan national, religieux et culturel
- Une capacité de réflexion et leur aptitude à l'expression

L'ECA PREPARE L'ELEVE A :

- Participer le mieux possible à la vie démocratique, en assumant et en exerçant leurs droits et leurs devoirs de citoyen et en les préparant au « vivre ensemble ».
- Etre des individus sûrs d'eux-mêmes
- Etre armés pour l'apprentissage tout au long de la vie

L'ECA PREPARE L'ELEVE A DEVENIR :

- **Un citoyen autonome**, qui comprend et respecte les lois, capable de se donner des règles et d'adopter des comportements responsables vis-à-vis :

  -de lui-même et des autres : éducation aux droits humains, à la santé, à la paix, à la solidarité, au respect de la différence ;

  - de l'environnement : éducation pour un développement durable, écocitoyenneté.
- **Un citoyen capable** d'argumenter sur des thèmes d'actualité, de débattre et de faire preuve de discernement.
- **Un citoyen capable** de s'engager, de prendre des initiatives.
- **Un citoyen conscient** des enjeux nationaux et mondiaux par une éducation à la défense et une éducation à la paix.
- **Un citoyen qui développe** un sentiment d'appartenance (devoir de mémoire)
- **Un citoyen actif** ayant des comportements responsables et qui transfert son apprentissage dans son milieu.
- **Un citoyen informé et responsable**, participant à la vie de l'école, du quartier, de la communauté

LE ROLE DU FORMATEUR RELAIS-ENCADREUR :

Le Formateur Relais-Encadreur (F.R.E) est l'enseignant qui doit conduire le programme de l'Education Citoyenne Active dans l'établissement scolaire.
L'ECA ne sera pas seulement un enseignement limité à la connaissance d'un grand nombre de faits relatifs aux problèmes de la citoyenneté démocratique. Le F.R.E doit utiliser une approche efficace pour réussir l'intégration de ce programme dans son école.

Cette approche devrait être :

CONCEPTUELLE bâtie autour des concepts clés

INTERDISCIPLINAIRE associant toutes les disciplines porteuses (HG, Français, Economie Familiale…), association de compétences en vue d'une réalisation commune

INCLUSIVE mettant en place un processus qui consiste à concevoir un environnement physique, social et organisationnel (systémique) sans obstacle, accessible et répondant aux besoins de tous (ou du plus grand nombre possible).

PROACTIVE amenant les apprenants à poser des gestes concrets en lien avec les questions qu'ils ont étudiées. Faire participer les apprenants

j'écoute uniquement  et je retiendrais **20%** de l'apprentissage	je regarde uniquement  et je retiendrais **30%** de l'apprentissage	j'écoute et je vois  et je retiendrais **50%** de l'apprentissage	j'écoute, je vois et je parle  et je retiendrais **70%** de l'apprentissage	j'écoute, je vois, je parle et je fais  et je retiens **90%** de l'apprentissage et je suis plus apte à mettre en pratique ce que j'ai appris

Profil du F.R.E : il doit avoir la capacité de donner une éducation qui confère à la fois un savoir, un savoir faire, un savoir faire faire, un savoir être. Il lui faut de la maîtrise, de la patience, de la disponibilité, de l'humilité, du courage car il peut arriver qu'il évolue dans un milieu hostile, une ouverture d'esprit, un certain esprit d'écoute, une écoute active…

.

Deuxième Partie

REFERENTIEL PEDAGOGIQUE
Programme Education à la Citoyenneté Active

« Education des jeunes à leur rôle de citoyen actif »

Compétence exigible

Promouvoir à l'école et dans le milieu proche des comportements de citoyen actif par des actions individuelles et /ou collectives.

Palier I : *Promouvoir à l'école et dans le milieu proche le respect des Droits Humains et la résolution pacifique des conflits par des actions individuelles et /ou collectives*

Objectifs d'apprentissage et contenus

OA	OS	Contenus	modalités	supports	Durée
S'approprier les instruments internationaux de protection des DH (Ex la convention des DE)	**OS1** : Reconnaitre les principes des DE et les principaux DE **OS2** : Expliquer le mécanisme de protection des DE **OS3** : reconnaitre les violations des DE et proposer un PAC	Le droit, les DH, les textes fondamentaux, la DUDH, la CIDE, le système de protection international des DH, le comité des DE	Pédagogie de la coopération, Etude de cas, photo langage, drama, Projet d'action citoyenne	La CIDE, affiches, slogan Etude de cas	8h
Participer à l'élaboration de la charte de la classe	**OS1** : identifier les droits à exercer et les responsabilités à assumer dans une classe **OS 2** : définir les liens entre droits et responsabilités **OS3** : élaborer une liste de droits et de responsabilités correspondantes	La CDE, la DUDH Les notions de droit, de responsabilité, de réparation,	Travail individuel, travail de groupe, pédagogie de la coopération	CIDE DUDH	
Résoudre les conflits de manière pacifique	**OS1** : identifier des situations de paix, de non paix **OS2** ; définir le conflit et les types de conflits **OS3** ; définir les origines des conflits **OS4** : proposer des procédés de résolution d'un conflit à l'école	Le conflit, les stratégies de règlement des conflits, la paix, la culture de la paix	Travail de groupe, coopération	Situation réelle ou fictive de conflits sous forme d'étude de cas	

Situation d'intégration

Contexte : Des conflits multiples portent atteinte aux droits d'autrui et détériorent les relations sociales et de travail à l'école

Consigne : Proposez un dispositif opérationnel de règlement pacifique des conflits dans votre milieu basé sur le respect des droits de chacun

Développement de la compétence

Palier 2 : *Promouvoir à l'école la citoyenneté démocratique par des actions individuelles et /ou collectives*

Objectifs d'apprentissage et contenus

OA	OS	Contenus	modalités	supports	Durée
Expliquer le concept de citoyenneté active		La citoyenneté, le contrôle citoyen, la participation, le développement durable, l'engagement consumériste	Etude de cas,	Photos, images diverses	2h en classe
Expliciter les conditions d'exercice de la citoyenneté active	**OS1** Expliquer les principes de la démocratie **OS2** : Expliquer les fondements de la république	Les systèmes politiques, la démocratie, son évolution, les formes de démocratie L'Etat, la Nation, la République, ses fondements,	Textes, travail de groupe	Textes sur la démocratie, la république	2h en classe
Identifier des situations de violations des droits de la femme et de la petite fille dans votre quartier et proposer des voies de solutions	**OS1** : identifier les violations récurrentes des droits de la femme ou de la petite fille dans votre milieu ou à l'école **OS2** : Proposer des voies de solutions	Affiche, étude de cas	Enquête,	Images de violations des droits des femmes, tirées de diverses sources, étude de cas	Dans le quartier 1 journée
Proposer et mettre en œuvre des solutions aux problèmes de citoyenneté démocratique à l'école ou dans le milieu proche	**OS1** ; identifier les problèmes de citoyenneté dans votre établissement ou dans le milieu proche **OS2** : Elaborer un projet d'action citoyenne pour résoudre ce problème	Le PAC,	Enquête sociale, démarche de projet avec la technique de résolution de problème		4h 2 journées

Situation d'intégration

Contexte : Dans votre établissement et/ou votre quartier il y a plusieurs manquements à la citoyenneté démocratique.
Consigne : Identifiez les comportements les plus préoccupants et propose dans le cadre d'un PAC des solutions opérationnelles.
Palier 3 *: Promouvoir dans leur milieu la bonne gouvernance par des actions individuelles et /ou collectives*

Objectifs d'apprentissage et contenus

OA	Contenus	Modalités	supports	Durée
s'approprier les principes de la bonne gouvernance	La transparence dans la gestion L'obligation de rendre compte L'égalité La participation	Etude de cas, travail individuel, ramassage en grand groupe	Textes du forum civil sur la bonne gouvernance	2h
Vulgariser les valeurs cardinales de la bonne gouvernance	L'éthique, l'intégrité, la dignité, le patriotisme	Exposition,	Affiches, exposés	4h
Elaborer des stratégies de lutte contre la corruption	définition, formes, effets, indices de perception-baromètre de la corruption, enquêtes	Eude de cas, enquête PAC		8h

Situation d'intégration

Contexte : Dans votre milieu, il y a des comportements et attitudes qui ne respectent pas les normes de la bonne gouvernance.
Consigne : Identifiez les faits répréhensibles et élaborez un Plan d'actions pour améliorer les pratiques.

Evaluation de la compétence

Contexte : Vous devez maintenant vous organiser pour promouvoir dans votre milieu des comportements de citoyen actif.
Consigne : Mettez en place une structure (« Club Intégrité et Citoyenneté Active-CICA », et élaborez votre Plan d'actions.

L'ECA, les approches et les techniques

I- Les approches

L'éducation à la citoyenneté active (ECA) n'est pas seulement une conception théorique, c'est aussi une invitation de tous les jours à exercer ses libertés dans le cadre dessiné par les lois démocratiques dans l'espace tracé par les droits humains. L'expérience, la pratique sont très importante en ECA ; il n'y a de citoyenneté effective que celle qui s'exerce dans et par les actions de l'homme et l'école est le lieu privilégié d'apprentissage de la citoyenneté qui est un processus multidimensionnel, se poursuivant tout au long de la vie et visant à une participation informée, active, positive et responsable de la vie en société . L'école est un lieu de transmission aux jeunes générations des connaissances, des idées, des comportements essentiels pour la stabilité politique, la cohésion sociale, le bien être économique, c'est donc le lieu favorable à l'ECA.

L'apprentissage de l'ECA se fait de deux manières :

-**Dans le curriculum formel** en classe (matières, approches intégrées ou thèmes transversaux). Les disciplines comme l'histoire, la géographie, l'éducation civique, la sociologie, la philosophie peuvent accueillir l'ECA, mais de façon générale, toutes les disciplines scolaires peuvent rendre la perspective de l'ECA en insistant sur les compétences d'écoute, de dialogue, de participation, de responsabilisation. Et quelque soit la matière et les contenus tous les travaux insistent sur l'autonomie de l'élève, sur la pédagogie constructiviste, les méthodes actives qui font appel à la découverte, à l'esprit de recherche, à la responsabilisation à l'expérience.

-**Dans le curriculum non formel**. Les activités parascolaires et périscolaires sont propices à l'acquisition de connaissances et au développement d'une conception active de la citoyenneté (parlement d'enfants, élections des représentants au foyer ou à la coopérative, actions de solidarité, charte scolaire etc..)

En effet toute activité mettant à contribution les jeunes en suscitant leur engagement direct soit au sein de l'école , dans la communauté ou sur le plan international et les invitant à résoudre les problèmes collectifs en sollicitant leur solidarité et en favorisant la rencontre des différentes cultures contribue à la formation citoyenne.

L'ECA est aussi l'ensemble des activités d'une école, des valeurs qui y sont véhiculées, des règles de vie y servant de cadre commun et des comportements et attitudes de tout le personnel qui contribuent à l'éducation des élèves.

-L'école doit fournir aux élèves des occasions concrètes d'exercer les principes de la citoyenneté et veiller constamment à ce que son fonctionnement ne soit pas contraire aux principes qui la sous-tendent, en particulier les droits de la personne et les règles démocratiques.

En définitive une école qui éduque à l'ECA est d'abord

-une école qui force la pratique de la démocratie et le sens des responsabilités : une école qui place en premier chef sa responsabilité d'instaurer un climat de transparence, une école où les questions de pouvoirs peuvent être discutées, ou les

acteurs participent l'organisation scolaire (élaboration de la charte de l'école), une école ou la classe est le premier lieu de participation et d'apprentissage à la citoyenneté(participation réelle au cours avec une pédagogie constructiviste, au conseil de coopération, à l'élaboration des règlements de classe etc ; ;)

- C'est une école qui interdit la violence et autorise la parole,

-l'apprentissage de la vie en société c'est le refus de l'insulte, de l'exclusion et des pratiques discriminatoires. C'est aussi l'accès à la parole, avec l'apprentissage de l'écoute active, la tolérance, l'empathie

- Une école qui donne sens aux savoirs scolaires

Montrer à l'élève que tout ce qu'on lui enseigne constitue une réponse aux grandes questions de l'homme, et qu'il doit lui aussi s'investir.

- Une école qui engage ses élèves à servir la communauté

La citoyenneté c'est aider aussi les plus démunis, participer à la journée des lépreux, organiser une collecte d'habits pour les talibés , organiser des journées de set -setal (action de propreté)etc.

- Une école qui ouvre le jeune à la dimension planétaire : Une école qui s'ouvre vers le monde extérieur, pour permettre a l'élève de comprendre le monde, l'interdépendance entre les nations mais aussi pour développer son esprit. Les correspondances scolaires, la géographie, l'histoire, la rencontre d'autres cultures, la pédagogie de la coopération la résolution des conflits entre autres permettent d'atteindre ses objectifs.

II. Les techniques

En ECA, il ya une gamme variée de techniques qui peuvent être utilisées en classe comme dans les activités extra scolaires.

La recherche collective d'idées

-le brainstorming ou remue-méninges : chacun exprime ses idées sans demander la parole et sans ordre, pourvu qu'elles sortent rapidement, puis dans un deuxième temps on tâchera de les classer et de voir ce que l'on peut en sélectionner comme suggestions pour la suite. L'intérêt pédagogique est certain : associer les apprenants à la construction du savoir, faciliter l'émission spontanée des idées ; trouver le plus grand nombre d'idées sur un sujet donné, faciliter la créativité chez les élèves .Il comprend comme il a été dit au début trois phases : après une période de préparation (à utiliser tôt le matin, une question ouverte avec des consigne claires) :

- l'analyse : questions ouvertes ; un seul point sera abordé à la fois
- la phase de collecte d'idées : quatre consignes (dire tout ce qui passe par la tête à propos du sujet, sans autocensure ; ne porter aucun jugement sur les idées exprimées par les autres ; exprimer des idées originales mais aussi s'inspirer des idées des autres pour les développer et les transformer ; donner le maximum d'idées.

- <u>classement et sélection</u> : ici le travail peut se faire par sous groupes et la les idées non retenues effacées du tableau, celles qui sont retenues reclassées par ordre d'importance de manière à déboucher sur un plan d'organisation synthèse par l'animateur

-<u>Le tour de table</u> : chacun s'exprime, à tour de rôle sur le sujet traité ; l'animateur fait la synthèse.

-**<u>le mur</u> <u>du silence :</u>** une technique qui développe l'expression, les participants sont invités à écrire toutes les idées qui leur viennent à l'esprit au sujet du thème, toutes leurs représentations et l'animateur fait la synthèse.

-<u>la ruche ou le Philip 6/6</u> : diviser le groupe en petits sous —groupes(six max.) qui répondront à la question ou exprimeront leurs idées sur un sujet donné de manière rapide(max. 6mn), sous forme de compte rendu aux autres, avant de reprendre le débat commun, cela permet de faire sortir rapidement les idées —clés ;

-**<u>la nappe</u>** : chaque membre du groupe écrit ses préoccupations majeures quant au sujet sur un papier (un papier par idée).Les papiers sont disposés sur une " nappe " en papier et classée par les membres du groupe ; puis ils sont collés ainsi et des suggestions de solutions, de méthodes sont alors écrites. Cette technique permet de faire un résumé rapide et de faire sortir les idées force.

L'enseignement coopératif :

C'est une stratégie d'enseignement apprentissage, hautement interactive, participative, favorisant l'interdépendance, la complémentarité entre les membres des sous groupes d'une part et d'autre part entre les sous groupes du groupe classe ; ici les objectifs collectifs ne seront atteints que lorsque chaque membre aura assumé son propre rôle.

Intérêt pédagogique et avantages liés aux droits humains

-Elle met en œuvre les 4 principes : participation, partage, collaboration et concertation ; favorise la socialisation, l'esprit de tolérance, la solidarité, développe l'écoute active, l'effort individuel.

-Elle permet, de saisir les concepts complexes.

-Elle permet de résoudre des problèmes, des conflits, d'appréhender les multiples facettes d'une situation.

-Elle permet d'accepter, d'apprécier les différences, d'évacuer les préjugés, les parties pris et les stéréotypes.

-Elle permet à l'élève d'avoir une attitude positive à l'égard de l'école et de l'apprentissage.

Démarche

Parmi les nombreux modèles de l'enseignement coopératif on peut citer :

1-l'interdépendance des rôles dans le groupe(secrétaire, animateur, etc.)

2-l'interdépendance des tâches ou puzzle qui consiste à diviser les tâches en domaines d'intérêt assignés aux membres du groupe

-Le théâtre :

Il y'a plusieurs phases :

1 - Retenir un thème par exemple les droits des talibés

2 - Recenser tous les problèmes liés au thème (ex : mendicité, vols, manque d'affection, drogue, éducation etc.)

3 - Elaborer un scénario :

-retenir une histoire avec les élèves

-identifier les étapes principales et les présenter sous forme de tableaux

-identifier les personnes et- les éléments du décors

-organiser le discours des personnages

- préciser les comportements non verbaux

-répéter avant le jour " j "

Ensuite, organiser la discussion et comme dans le jeu de rôle, laisser ceux qui ont joué s'exprimer d'abord les autres ensuite.

-Le jeu de rôles : Ce sont des scènes qui permettent de vivre une situation et de l'exprimer par le geste et la parole ; c'est une représentation dramatique d'un problème ou d'une situation dans le cadre général des rapport humains ; les scènes doivent être courtes et suivies de discussion. Il laisse une :place aux émotions, à la créativité, développe la communication, permet de vivre les droits de l'homme par la simulation

Méthode : définir le problème (l'objet), la situation(le récit), déterminer l'objectif, identifier les rôles, les répartir, terminer par une discussion ; laisser ceux qui ont joué d'abord s'exprimer ensuite les autres.

-Les études de cas

Définition : Ce sont des moyens simples et actifs permettant d'aborder en classe les droits de l'homme. Elles consistent en articles de journaux, de résultats d'enquête, de reportages radiophoniques, d'enregistrement vidéo sur les problèmes sociaux (travail des enfants, torture, viols, mendicité etc.)

-Permet de s'approprier les textes juridiques à travers des cas réels ou fictifs, d'imaginer des voies de recours par rapport à des cas de violation

-Débouche sur une prise de conscience et donc sur des propositions concrètes pour l'action comme des projets d'action en faveur des droits de l'enfant

-Favorise le travail de groupe, l'échange, la concertation, la collaboration et la participation de tous.

L'enquête sociale

Définition : C'est une activité de recherche visant à recueillir et à traiter des informations, des témoignages sur une réalité donnée pouvant aboutir à des actions concrètes. Développe la communication interpersonnelle, l'esprit de camaraderie, permet le travail d'équipe. -Développe l'esprit de recherche, le sens des responsabilités, l'autonomie, l'ouverture de l'école à la vie

Il y'a trois phases :

a)La préparation :imprégnation du thème ,négociation des objectifs, identification des sources d'information, choix des techniques de collectes des données, élaboration des instruments de collectes d'information(questionnaire, check-list, guide d'entretien etc.),formation négociée des groupes en fonction des tâches, choix et mise à disposition du matériel, prise de contact avec les sources d'information

b) L'enquête : Il s'agit de recueillir des informations , des avis au moyens de grille, questionnaire ; les élèves travaillent librement en groupes ; le maître les guide , anime .

c)Exploitation : mise en commun, contrôle du niveau d'exécution du travail et expression des élèves sur les conditions de travail, exploitation des réponses ,auto-évaluation, co-évaluation, évaluation des acquis .

Conseils : simplicité des instruments, faire participer activement les enfants à l'élaboration du matériel, tester la validité du matériel par la simulation, préparer les élèves à avoir une attitude correcte à l'égard des personnes enquêtées.

Le Drama

Le Drama consiste à développer son imagination à partir d'une photo dont le contexte objectif n'est pas connu et le personnage représenté n'est jamais soi ; le Drama aboutit à une prise de conscience en vue de l'action.

Démarche :

les élèves individuellement ou en groupe, choisissent des photos disposées sur une table et les décrivent par rapport aux droits humains :qui est représenté sur la photo , son nom , son âge , sa situation par rapport aux droits humains notamment les différents articles contenus dans les textes juridiques qui ne sont pas respectés ; où se passe la scène.

-ensuite on organise la sellette : les élèves incarnent les personnages qu'ils viennent de décrire et répondent aux questions de leurs camarades.

-puis l'animateur met en place le manteau de l'expert ou les représentants d'organisation de promotion des droits de l'homme expliquent comment elles travaillent.

Le photo langage / croquis langage

C'est une technique qui consiste à observer, lire et à interpréter des images par rapport aux droits humains. L'objectif, c'est de montrer que la communication peut se faire au niveau des sentiments, des données objectives et des associations

La technique facilite l'expression par l'intermédiaire d'un support concret ; développe le sens de l'observation, de la comparaison, stimule l'affectivité, l'imagination ; dans le groupe permet l'entraide, la coopération

Démarche : les élèves individuellement ou en groupe choisissent une ou des photos ; les observent, les décrivent par rapport aux droits humains (situation, décors, personnages etc.) et répondent aux questions suivantes : quels sentiments éprouvez-vous ? Quelle est la situation des personnages par rapport aux droits de l'homme ? Quelles voies de recours (administratif, national, régional et international)

-Le Débat (discussion autour des valeurs)

Définition : le débat est plus qu'un échange d'opinion entre élèves, il permet l'expression de la diversité des pensées, une confrontation des idées. Les droits de l'homme sont nécessairement des objets de débats, puisqu'ils ne sont pas des évidences naturelles. C'est par le dialogue que les élèves comprennent les droits de l'homme, s'approprient les valeurs qu'ils véhiculent pour les intégrer à leurs actions présentes et futures.

Intérêt : Permet l'expression des idées et met donc en œuvre plusieurs principes des droits de l'homme (liberté d'expression, démocratie, tolérance etc.)

Permet l'expression de la diversité des pensées (tolérance) ; l'apprentissage des contenus et des concepts des droits de l'homme.

Les élèves apprennent à écouter, à argumenter et l'enseignant devient un animateur, qui accorde la parole, qui régule, qui facilite qui apporte des précisions éthiques, historiques et juridiques.

Le projet d'activités

Description :C'est une technique qui permet une planification et une organisation précises de l'enseignement , par lesquelles diverses situations d'apprentissage peuvent être exploitées en prenant appui sur diverses disciplines, Les élèves constitués en sous groupes, travaillent à la réalisation de tâches différentes et complémentaires qui auront été identifiées et négociées.

Intérêt pédagogique : propre prise en charge dans la recherche de l'information, en développant, l'autonomie et le sens des responsabilités

-permet d'organiser les apprentissages autour de situations plutôt qu'à partir de découpages disciplinaires ; peut être utilisé dans l'enquête.

Préparation, organisation :

Documentation, identifier les secteurs d'activités

A partir d'un thème central, identifier autant de sous thèmes que de sous groupes de manière à ce que chaque sous groupe mène une activité précise ;

Elaborer des consignes claires.

Exercice : .après l'appropriation de la DUDH par la coopération, diviser les élèves en trois sous groupes avec des activités précises : photo langage ; études de cas, exploitation de journaux.

ETAPES D'UN PROJET D'ACTION CITOYENNE-P.A.C

Approche interdisciplinaire par excellence, le PAC est un ensemble d'activités conçues par le groupe(classe ou école) nées d'un malaise, d'un besoin, d'un problème observé ou d'une insatisfaction, réalisées par le groupe et qui aboutit à un produit d'utilité sociale ; c'est donc une démarche visant à résoudre un problème à l'école ou dans le milieu.

Participation, collaboration, concertation, engagement, coopération, adhésion sont les principes du projet d'action.

ETAPES :

1. Phase d'analyse : qui aboutit à l'identification d'un problème, analyser les ressources dont on dispose et les contraintes auxquelles on devra faire face.
2. Phase de projection : savoir concrètement ce que l'on est en mesure de faire, imaginer les solutions, retenir la plus réaliste
3. Définition des objectifs : fixer les objectifs « général, spécifique »" cognitif, socio affectif, psychomoteur et choix des activités
4. Constitution de l'équipe : Constituer l'équipe chargée de la mise en œuvre du projet : penser au talent et aux possibilités des membres de l'équipe en fonction de ce qu'il y aura à faire
5. Phase de planification : prévoir le temps à consacrer au projet, établir le calendrier de toutes les activités et le plan **RACI** (qui est **R**esponsable, qui **A**pprouve, qui est **C**onsulté, qui est **I**nformé)
6. Recherche des moyens : déterminer les ressources, tout type de moyens surtout humains, recherche des compétences chez les élèves participants, savoir –faire techniques, déterminer les cibles.
7. Phase de mise en œuvre : accent sur les actions, sur leurs effets par delà l'atteinte des objectifs visés, organisation rigoureuse, partage efficient des taches (exécution, suivi)
8. Phase d'évaluation : cycle d'amélioration continue, ajouter des correctifs, voir les réussites, les obstacles, la possibilité de réplication, les écartes à réajuster
9. Production de rapport sur le projet

EXEMPLES DE FICHES :

1ère Fiche : la Bonne Gouvernance

Objectif : Gérer démocratiquement les ressources disponibles et les investissements avec transparence et équité
Résultat attendu : un listing des principes de la bonne gouvernance
Moyens pédagogiques : brainstorming, travail en équipe, ramassage en grand groupe
Moyens Matériels : DUDH, Constitution du Sénégal, texte sur le conseil de gestion au Sénégal

Déroulement ;

Etape	Activités du facilitateur	Activités des participants	modalités
Préparation			
Imprégnation	Demander aux élèves de donner leur conception d'une bonne gestion	Ils donnent leur conception d'une bonne gestion	Tour de table
Observation et analyse la réalité	-Demander de former 4 groupes de façon aléatoire Et de traiter les sujets suivants : -comment se fait -la prise de décision -l'élaboration de projets -l'exécution de projet -l'exercice du pouvoir dans leur association -de noter des problèmes s'ils existent, les causes, les conséquences	Ils traitent le sujet	En équipe
Compte rendu	Ecoute les rapports, fait une petite synthèse	Présentent les rapports, les discutent,, participent a la synthèse	En plénière
Réalisation			
Transformation de la réalité	-demander de dire comment doit se faire de façon démocratique l'exercic e du pouvoir, l'élaboration et l'exécution de projets, la prise de décision	Ils donnent la conception démocratique de régler les questions de gestion posées en s'appuyant sur les textes internationaux	En équipe

	conformément aux textes nationaux et internationaux relatifs aux droits humains -de proposer des voies de solution aux problèmes évoqués plus tôt		
Compte rendu et synthèse	Ecoute les rapports, les améliore, fait une synthèse, sur la bonne gouvernance, ses principes, 'Etat de droit, transparence, **l'information des citoyens, obligation de rendre compte, déclaration du patrimoine, enquête de moralité, responsabilité etc.**	Présentent les rapports, les discutent, participent a l'élaboration de la synthèse finale	En plénière
Intégration	Demander aux élèves de répondre à la question suivante : -Vous êtes membre du conseil de gestion de votre établissement, à l'entame de la réunion, le chef d''établissemnt vous demande de rappeler les principes de la bonne gouvernance aux membres du Conseil, faites un listing des principes	Les élèves répondent aux questions	En groupe

2ème fiche : Droits et responsabilités : la charte de la classe

Niveau d'étude : Collège et lycée

Objectif : -Elaborer une liste de droits et des responsabilités correspondantes Résultat attendu : -une charte des droits et des responsabilités pour la classe Moyens pédagogiques : -Technique de simulation, travail individuel, travail coopératif Moyens matériels : -Extraits d'enquête dans des écoles et classes du Sénégal, -Convention des droits de l'enfant, -Catégories de droits et libertés (ref. DUDH, CIDE), -Grandes feuilles, marqueurs ou crayons

Déroulement

Préparation

1-observation et analyse de situations de non respect des droits de la personne en classe ou à l'école

- Afficher sur les murs de la classe des extraits d'enquête effectuée dans quelques écoles (études de cas), exprimant des situations de non respect des droits en classe ou à l'école.
- le professeur demande aux élèves de se promener autour de la salle et de prendre connaissance de ces cas.
- En grand groupe, les élèves répondent aux questions suivantes :
- *Quelles sont vos impressions après lecture de ces cas ?*
- *Qu'est ce qui explique ces situations et quelles conséquences pourraient –elles engendrer ?*
- *Que faudrait-il avoir pour harmoniser les relations en classe ou à l'école ?*

2-Synthèse sur l'importance de la règle

Le professeur fait une synthèse incluant

- *la nécessité d'avoir des règles dans toute vie en communauté notamment en classe ou à l'école pour vivre en paix. Il précise qu'une règle comprend un droit à exercer et une responsabilité à assumer..*

Le professeur cherche avec le grand groupe la définition des termes :

- **droit :** faculté d'accomplir ou non quelque chose, de jouir de quelque chose, d'exiger quelque chose d'autrui en vertu des règles communes. Ex : droit de dire son opinion sur un sujet

- **responsabilité** : obligation de remplir une tâche ou un engagement, être obligé à quelque chose à l'égard de quelqu'un par la loi, la morale, les convenances ou les normes sociales . Ex la responsabilité de respecter les opinions des autres

  Il montre les liens entre droit et responsabilité. Ex : si le droit est la faculté d'agir, de poser un geste, la responsabilité est d'assumer les conséquences de ce geste.

- **charte** : Ensemble des lois ou règles fondamentales qui régissent les rapports humains dans toute société. A l'école ou en classe on dira c'est une liste de droits à exercer et de responsabilités à assumer.

Réalisation

1-Elaboration de règles par équipe

Le professeur organise les élèves en groupe de 4 et donne la consigne suivante :

- Proposer des droits à exercer en classe et des responsabilités correspondantes à assumer.

- Vous pouvez vous inspirer de la convention des droits de l'enfant et du document annexe sur les catégories de droits et libertés.

Chaque groupe affiche sa liste sous forme de droit et de responsabilité au tableau et la présente.

Il fait certaines précisions à propos de la règle :

- elle doit être formulée sous forme de proposition positive
- elle doit être non discriminatoire
- l'infraction à une règle doit entraîner une réparation qui est préférable à la punition.

Il donne un exemple

EX :
- l'élève a droit de s'exprimer en classe,
- l'élève doit écouter les autres, demander la parole avant de parler

2-Elaboration de la charte de la classe avec le grand groupe

- Les élèves en grand groupe élaborent une liste de droits et de responsabilités
- Le professeur fait la synthèse et engage une discussion avec les élèves pour retenir les **droits et responsabilités** qui peuvent faire partie de la charte.

Intégration :

1-Organisation d'une discussion avec le groupe classe sur les conséquences du non respect d'une règle et les mesures à prendre.

Le professeur explique la notion de **réparation** qui est la conséquence logique et obligée de l'acte commis. C'est une démarche éducative qui consiste à compenser les conséquences d'une erreur. Il en donne les avantages.

- elle permet à l'élève de prendre conscience de sa responsabilité
- elle n'encourage pas la récidive car dédommage la victime, qui retrouve sa dignité.
- elle réhabilite le fautif qui doit déployer des efforts pour recouvrer l'estime de soi.
- elle est axée sur des valeurs et aide l'enfant à apprendre l'autodiscipline.

En définitive la réparation bénéficie à la personne lésée comme à celle qui a causé le dommage.

Il commente les formes de réparations

- *donner de son temps, de son argent, de son travail,*
- *remettre en état, faire une réhabilitation publique*
- *dire des choses positives à la personne*

Il note certaines phrases clés de la réparation : « c'est normal de faire des erreurs, tu n'es pas le seul à en faire, ce n'est pas ton erreur qui importe mais la solution, il faut que cela te rende plus fort »

2-Mise en œuvre des règles de la charte : l'assemblée de Classe

Le professeur organise une assemblée de classe sur plusieurs thèmes pour vérifier l'application des règles de la charte.(prise de parole, écoute des autres, entraide etc..)

Exemples

- participation de la classe à une séance de nettoiement de l'école
- l'élection des députés devant siéger au Conseil scolaire dans le cadre de la mise sur pied du Conseil Intégrité et citoyenneté Active-CICA
- Résolution d'un conflit entre élèves –

Ensuite chaque élève analyse ses attitudes, ses comportements par rapport aux règles de la charte. Comment il a respecté les règles, s'il y'a des manquements comment compte –il s'améliorer etc.

Chaque élève utilise une grille d'auto évaluation après la réunion

Résumé de l'article de la charte (Droit et responsabilité)	Respect de la règle (observation sur ma manière de respecter l'article de la charte)					Ce que je propose pour améliorer mon comportement en cas de non respect de la règle
	oui	non	1	2	3	

NB : Il précise que si une règle est difficile à respecter, il faut l'éliminer
Il faut également modifier une règle qui ne donne pas des résultats attendus

Prolongement

Organiser une réunion du **Conseil d'Intégrité et de Citoyenneté Active**(**CICA**) de l'établissement et demander aux élèves d'élaborer ensemble les règles de fonctionnement
Demander aux élèves de participer à l'élaboration des règles de fonctionnement de leur association de quartier.

3ème Fiche : Titre de l'activité : la lutte contre la corruption

Objectif : Elaborer une stratégie de lutte contre la corruption Résultat attendu : -un plan de lutte contre la corruption Moyens pédagogiques : -jeu de rôles, travail individuel, ramassage en grand groupe, travail coopératif Moyens matériels : -Document sur la corruption, texte sur le lancement de l'indice mondial de perception de la corruption (transparency international, 2008) voir annexes

La corruption gangrène notre société et met un frein à la bonne gouvernance. Il est urgent pour une citoyenneté active de définir et de mettre en œuvre partout , et dans le secteur public et dans le secteur privé une stratégie de lutte contre la corruption

Préparation

Observation de la réalité

Trois élèves sont invités à interpréter des rôles (deux chauffeurs de taxi et un policier) dans la situation dessous :
« Sur la nationale I, un chauffeur de taxi est arrêté par un agent de police qui lui demande son permis, sa vignette, sa carte grise et son assurance. Quelques minutes plus tard il immobilisa un autre taxi et lui intima l'ordre de lui fournir les mêmes papiers .Celui ci automatiquement lui remis en cachette un billet de 1000F et il l'autorisa à partir. »
Après avoir demandé aux élèves qui ont interprété les rôles de dire comment ils ont vécu ces moments et leurs sentiments, l'animateur pose les questions suivantes aux élèves organisés en groupe de 6
-Quel est votre sentiment face à ces attitudes ?
-Pouvez -vous qualifier l'attitude du policier et des 2 chauffeurs ?
- Pouvez-vous définir cet acte ?
Connaissez vous d'autres gestes cette nature ?
-Avez-vous une fois vécu cette situation
-Ou se passent les actes comme ceux là ?
- Pouvez-vous dresser une typologie ?
Synthèse de l'animateur sur la définition de la corruption, sur les formes, les types, les secteurs ou se passe la corruption.

Analyse de la réalité

L'animateur maintient les mêmes groupes et pose les questions suivantes
-Quelles sont les pratiques les plus courantes de la corruption ?
-Qu'est-ce qui pousse les gens à user de la corruption ? (corrupteur et corrompu)
-Quelles sont les conséquences de la corruption dans le développement économique et social d'un Etat
-Quelles sont relations entre la corruption et la bonne gouvernance ?
Synthèse de l'animateur sur les pratiques, les tendances mondiales, la place du Sénégal et les liens avec la bonne gouvernance et les problèmes de développement

Réalisation : Comment lutter contre la corruption ?

L'animateur forme deux grands groupes de façon aléatoire en demandant aux élèves de se donner un numéro, 1, 2. Les No1 d'un côté, les No 2 de l'autre et pose les questions suivantes

-Au groupe No 1 : Quelles sont les perceptions qui entravent la lutte contre la corruption dans notre société ? (modernes et traditionnelles)

-Au groupe No 2 : Quelles actions mettre en œuvre pour lutter contre la corruption ?

Après les rapports des groupes, l'animateur tente avec les élèves d'élaborer une stratégie de lutte.

Intégration

L'animateur demande individuellement aux élèves de réfléchir aux situations suivantes et de répondre aux questions

1ère Situation « Vous êtes sur une longue queue, devant un service administratif, il ya beaucoup de monde et les gens se bousculent. Le vigile propose à ceux qui veulent entrer de payer 1000f. Plusieurs personnes acceptent, vous, vous êtes perplexe, que faites vous ?

2ème situation « Vous êtes dans un service ou le responsable fait fi des appels d'offre, il octroie les marchés « au plus offrant, même si sa prestation est mauvaise. La situation vous choque, que faites vous ?

4ème Fiche : la transparence :

Texte de référence : lettre du maire de Dakar, 4 janvier 2010

Le 22 mars 2009, je m'étais engagé à assurer la transparence et à promouvoir la démocratie participative. Cet engagement répond à l'exigence d'une gestion urbaine où les citoyens pourront imprimer à l'action municipale une direction conforme à l'intérêt général. Cet engagement donne également la mesure de notre volonté résolue de porter l'élan collectif pour bâtir une ville moderne.

C'est dans ce sens que nous avons mis le budget à la disposition des citoyens sur Internet et que nous avons créé et mis en place le Conseil consultatif de la Ville et les Conseils locaux dans les Communes d'arrondissement. Ces instances doivent favoriser la concertation et l'implication des populations à la préparation, à la prise de décisions ainsi qu'à leurs mises en œuvre.

Vous pouvez également contribuer à l'action municipale à travers le site Internet de la Ville www.villededakar.org, un espace citoyen où les populations pourront formuler et partager des idées, des propositions et des projets, le tout dans le but de parvenir à des accords concertés, base du nouveau contrat de vie urbaine.

Vivement que l'année 2010 renforce le partenariat Citoyen-Elu et soit, pour chacune et chacun d'entre vous, une année de santé, de bonheur et de réussite dans l'accomplissement de notre destin commun.

PRESENTATION

Public visé	Objectifs	Durée estimée
ELEVES de 1ère DES LYCEES TECHNIQUES	▪ **Comprendre et Sélectionner** des informations sur le thème de la transparence et de la démocratie participative ▪ **Exprimer** l'idée générale du texte. ▪ **Décrire** les organes consultatifs ▪ **S'engager** à vulgariser ce concept dans son milieu.	**Durée totale:** 2 heures.

DEROULEMENT

. **Activité 1**.

- **Lecture du texte** : Demander aux apprenants de se concentrer sur les idées forces, les points importants à leurs yeux.
- **Diviser la classe en 2 groupes**. Chaque groupe travaille en inscrivant sur feuille ou au tableau les idées forces et les points importants. Les apprenants cherchent à **comprendre** en détail **les propos du maire**. Ils émettent des **hypothèses**.
- **Mise en commun** de ces hypothèses pour aboutir à une explication collective et coopérative du texte.

Activité 2

- Visite du site de la mairie de Dakar, aller à l'adresse www.villededakar.org
- Par groupe de 2 ou 4, les apprenants établissent une liste d'actions menées par la commune en direction des citoyens, de la société civile (voir conseil consultatif et accord entre la Ville et Forum Civil et ENDA).
- Mise en commun des actions
- Chaque groupe propose ensuite une série de bonnes actions à mener en direction de l'administration du Lycée pour une meilleure implication des élèves et de toute la communauté éducative aux instances de l'école

Activité 3 : Aller plus loin

Remettre l'ensemble des propositions au CICA de l'établissement pour les porter aux autorités scolaires. Les membres peuvent initier un projet semblable dans leur association de quartier ou dans leur commune d'arrondissement

5ème FICHE : LE CITOYEN ET LES VALEURS

Connaissant ses droits et ses devoirs et les moyens de les exercer, pour pouvoir s'insérer de la manière la plus harmonieuse possible dans sa communauté, le citoyen doit aussi pouvoir prendre en compte et promouvoir ce qu'il ya de meilleur dans sa culture

Durée : 1h

Cible : groupe de 24 participants au maximum

Objectif : amener à reconnaître et à respecter les valeurs culturelles du milieu social

Résultats attendus :

- Identifier et promouvoir les valeurs culturelles importantes

- Permettre d'avoir une attitude critique vis-à-vis des valeurs de son milieu

- Permettre d'avoir une ouverture d'esprit sur les autres et leurs cultures

Contenu à développer : solidarité, dignité, paix, justice…

Stratégie pédagogique : stratégie d'implication des apprenants, exposés, évaluation

Support didactiques : textes sur les valeurs, liste synthétique des valeurs, DUDH, CADHP, internet

DEROULEMENT :

Durée : 1H20
Description : Cette activité est divisée en 2 étapes
A l'étape A, le F.R.E invite les participants à former de petits groupes.
A l'étape B, le F.R.E fera une synthèse du contenu et du processus de l'activité.

Etape A : (20mn)
Le F.R.E pose sur le front de chaque apprenant une étiquette de couleur différente. Chaque apprenant(e) essayera de trouver un(e) partenaire de même couleur afin de constituer 4 groupes **VERT**, **JAUNE**, **ROUGE** et **BLANC**. Dans ces groupes, les membres se présenteront en indiquant leurs hobbies, leurs peurs, un trait de caractère qui les qualifie.

Etape B : (40mn)
Le F.R.E demande aux apprenants (es) de rejoindre un des 4 coins de la salle où sont inscrites respectivement les valeurs suivantes : **DIGNITE, JUSTICE, SOLIDARITE, PAIX**, Dans les groupes, chaque participant(e) expliquera les raisons de son choix, pourquoi avoir choisi cette valeur.

Ils noteront les raisons sur une feuille pour les présenter après au grand groupe.
Le F.R.E parlera du lien qui existe entre ces valeurs et les connections existantes.

FICHE TECHNIQUE : Le contrôle citoyen de l'action publique –CCAP

DEFINITION ET OBJECTIFS

Le CCAP se définit comme étant « l'ensemble des actions, mécanismes, processus mis en place par les citoyens à titre individuel ou à travers les organisations de la société civile en vue de contrôler l'action publique ou à obliger les structures chargée de sa mise en œuvre (État, collectivités locales) à rendre compte. » Il s'agit à travers ce concept, de favoriser une meilleure participation citoyenne et d'inciter les élus à élaborer des programmes plus conformes aux aspirations des administrés. C'est un système qui peut combler les insuffisances de la démocratie représentative. Ce contrôle est le résultat d'actions impulsées par les citoyens eux-mêmes à travers l'utilisation d'outils tels que l'analyse indépendante du budget, la mise en place de commissions d'enquêtes, le recours au médiateur, le budget participatif, les séances d'interpellation publique, l'utilisation des médias, etc.

OBJECTIFS :

• renforcer les capacités des populations à participer, négocier et contrôler la gestion de la chose publique ;
• obliger les décideurs à rendre compte de leur gestion des affaires dont ils sont mandataires
• améliorer la performance des programmes grâce à une utilisation plus rationnelle des ressources et une meilleure identification des besoins et priorités.

AVANTAGES

Rétablissement du dialogue et de la confiance entre les acteurs
• Service public mieux délivré surtout aux acteurs les plus pauvres et surtout aux femmes
• Système des dépenses publiques ouvert et accessible
• Meilleure organisation et participation citoyenne de la société civile
• Rôles et responsabilités de chaque acteur bien défini
• Meilleure allocation des ressources selon des priorités partagées et selon des mécanismes acceptées
• Transparence dans la gestion garantie par des mécanismes accessibles

QUELQUES EXEMPLES DE MÉCANISMES OU OUTILS DU CCAP

1° Le budget participatif
2° L'approche par les moyens d'existence durable AMDE
3° Les espaces démocratiques d'interpellation publique
4° Les jurys citoyens

Extrait de la communication présentée par Abdoulaye ka chargé de communication de l'observatoire régional sur la bonne gouvernance ,Thiès le 14 juillet 2009

ANNEXES

BONNES PRATIQUES

Par « Bonne Pratique » on entend une stratégie qui a fait ses preuves en matière d'enseignement et d'apprentissage des valeurs et des compétences relatives aux droits de l'homme, à la citoyenneté, à la paix...

Elle peut prendre la forme d'une activité d'apprentissage, d'un outil méthodologique, d'un matériel pédagogique audiovisuel ou d'un modèle de programme documenté.

Dans les lignes qui suivent, le Guide présente des exemples de bonnes pratiques tirés de l'expérience du GRA REDEP, de l'EIP/Sénégal, du Forum Civil, du réseau des Ecoles Associées de l'UNESCO. Ces bonnes pratiques sont caractérisées par leur innovation quant aux résultats et au processus, leur impact et efficacité quant aux objectifs fixés et surtout leur niveau de réplication.

Ces pratiques peuvent s'inscrire dans le cadre de la démocratie scolaire.im C'est la gestion concertée de l'école par tous les acteurs de l'éducation : administration scolaire, professeurs, parents d'élèves et élèves. La démocratie scolaire se fonde sur un ensemble de principes comme le pluralisme, le partage du pouvoir, le dialogue, le respect des droits de chacun dans le quotidien, la coopération, la tolérance et la participation, et s'appuie sur des structures comme le conseil de coopération, le gouvernement scolaire, les clubs, la coopérative scolaire, le conseil de gestion.

BONNE PRATIQUE 1 : GOUVERNEMENT SCOLAIRE DU GRA REDEP

Rôle des différentes structures

Assemblée de classe : c'est l'ensemble des élèves d'une classe. Elle élit 2 ou 3 députés chargés de recenser les problèmes de la classe et de l'école et de faire des propositions sous l'égide du (ou de la) délégué(e) de la classe

Assemblée scolaire : elle est constituée de l'ensemble des députés choisis dans les assemblées de classe. Cette assemblée délibère sur les problèmes de l'école, assure le suivi et l'évaluation du plan d'action. C'est une instance de décision qui doit être assistée par un maître

Le Conseil : Il comprend les députés à qui on a confié des commissions

La Présidence : Un président et son adjoint dirigent le conseil et président l'assemblée scolaire. Il est élu par l'ensemble des élèves de l'école parmi les députés membres du Conseil

NB : Les présidents des commissions et le président du G.S. choisiront chacun deux adjoints.

Activités possibles

- Le guichet des droits humains
- Médiation
- La solidarité en actes
- Préservation de l'environnement et de la santé
- Education
- Information et communication
- Rencontres de partage et de réflexions thématiques
- Développement de l'éducation (entraide, lutte contre les absences et les retards)
- Actions en faveur des symboles de la Nation (levée des couleurs…)
- Etc.

Le Gouvernement scolaire doit toujours élaborer son Plan d'actions pour planifier les activités qu'il décide de réaliser au cours de l'année.

Stratégie de mise en place : Par où commencer ?

- Analyse du fonctionnement de l'école
- sensibilisation
- Définition du fonctionnement et des critères d'éligibilité
- Organiser la campagne électorale et les différentes élections
- Proclamer les résultats des élections
- Organiser une mise en place du bureau du GS
- Faire élaborer par les élèves sous la direction du maître   un plan d'action réaliste

BONNE PRATIQUE 2 : CLUB D'INTEGRITE DU FORUM CIVIL

Le concept des **CLUBS D'INTEGRITE** a été créé en 2005 par un groupe de professeurs du Lycée Blaise Diagne, à la suite d'une formation reçue au Forum Civil. Le constat a été fait que :

- la corruption portait atteinte au pays sur les plans économique, politique et social
- qu'il était vain de s'adresser aux adultes car la gangrène s'est déjà installée
- qu'il existait dans notre société et dans notre patrimoine culturel des pratiques de légitimation de la corruption (ndieugou gouro, nouyou mouride, lokhoy kadior…) qu'il faut combattre.

Il nous a donc paru important de ne plus nous limiter à enseigner mais il était nécessaire d'éduquer en plus pour obtenir des citoyens vertueux. L'érection des clubs

d'intégrité a été donc faite de façon spontanée et sans aucun moyen pour accompagner le projet.

Les activités du club ont d'abord ciblé des élèves du second cycle (classes de seconde, première et terminale) du Lycée Blaise Diagne. Notre préoccupation majeure était de mener une sensibilisation en vue de prévenir les jeunes sur les méfaits de la corruption dans la société et de donner un cadre d'expression aux apprenants pour leur permettre de dénoncer toutes formes de pratiques déviantes nuisibles à la société.

Objectif :

- Prévenir la corruption et bannir les valeurs héritées tendant à asseoir la corruption.
- Eduquer les jeunes au respect de la chose publique et de l'intérêt général.
- Créer un environnement propice au respect de l'éthique.
- Amener les jeunes à devenir des citoyens vertueux et exerçant le rôle qui est le leur dans la société.

Activités :

I-Par le professeur encadreur :

a)***Historique*** : *contexte d'émergence de la bonne gouvernance
*Définition de concepts clés : la corruption, la concussion, la fraude, l'enrichissement illicite, le népotisme, l'éthique, la démocratie, la transparence, le contrôle citoyen, la société civile (en prenant à chaque fois comme illustration le système éducatif et l'environnement immédiat des élèves).

b**) *Revue de la littérature sur l'éthique*** (de l'Antiquité à nos jours).

c)***Les dangers de la corruption*** (brainstorming puis récapitulation) : autres formes d'abus de pouvoir (administratif ou académique) : Le favoritisme, le clientélisme, le harcèlement sexuel, le pantouflage et le népotisme et leurs effets dans la société.

II- Journal du club : productions d'élèves : Témoignages sur des faits vécus relatifs à la corruption, poèmes dénonçant des pratiques déviantes, dessins sur les pratiques corruptives

III- Conférences-débats animées par des membres du Forum Civil sur la corruption, la bonne gouvernance,

IV- Production de pièces de théâtre

V- Concours éducatif et culturel ouvert à tous les élèves de l'établissement: Dissertation-écriture journalistique, reportage, production de poèmes- dessins-pièce de théâtre

Projections :
-La création d'un « Prix de l'intégrité » : chaque classe proposera un élève et un professeur modèles par leur comportement éthique, prix décerné par le Forum civil.
- La création d'un site web pour la diffusion de la culture et des valeurs de transparence et d'intégrité.

BONNE PRATIQUE 3 : LE CONSEIL DE COOPERATION DE L'EIP/Sénégal

La citoyenneté démocratique est un long apprentissage qui doit se faire dès le plus jeune âge.

Elle repose sur la notion d'état de droit et le conseil de coopération permet d'expérimenter cet état de droit.

Qu'est-ce que le conseil de coopération et quels sont ses objectifs ?

Le conseil de coopération est la réunion hebdomadaire de tous les enfants de la classe.

Cette assemblée de classe vise à :

- susciter et à raffermir l'esprit d'entraide, de coopération, de solidarité, de démocratie entre les membres
- donner la parole aux enfants à propos de ce qu'ils vivent en classe et à l'école
- à créer un climat positif au niveau des relations entre élèves
- à gérer les conflits

Comment s'organisent les réunions ?

Le conseil de coopération peut se tenir une fois par semaine, suivant un ordre du jour bien défini. . Les élèves sont assis en cercle pour qu'ils puissent se voir et se parler avec un rappel des règles de fonctionnement, une lecture et un respect de l'ordre du jour. La prise de parole est organisée. Il est ouvert et clos officiellement. .

Les rôles sont partagés pour un bon fonctionnement comme dans nos clubs et associations (président, secrétaire, gestionnaire du temps etc..). Il y'a une mémoire du conseil, sorte de cahier répertoriant les décisions du conseil et les règles de fonctionnement

De quoi décide- t-on au conseil ?

Dans cette assemblée de classe on décide de beaucoup de choses :

- élaborer les règles du conseil qui serviront de référence pour le fonctionnement de la classe et de l'école,
- organiser les activités de la classe et de l'école (fêtes, compétitions sportives etc.),
- répartir les responsabilités, évaluer les activités,

- résoudre de façon pacifique les conflits, envisager les réparations pour ceux qui auront transgressé les règles du conseil.

Quelles sont les valeurs éducatives que vise le conseil ?

Le conseil vise les valeurs éducatives suivantes :

- respect de soi, de l'autre, l'essence même du conseil
- respect de la loi pour tous (état de droit)
- celui qui transgresse la loi doit réparer (état de droit)
- le conseil ne tolère pas la violence, les conflits sont portés à l'attention du conseil et ensemble les élèves cherchent une solution pacifique
- prépare les élèves à siéger à la coopérative scolaire, à la cellule école-milieu, dans le parlement de l'école et à assumer leurs responsabilités.
- c'est une formation citoyenne à la vie politique (être élu, représenter les électeurs, élire, décider en fonction des électeurs, rendre compte des activités à ses électeurs, évaluer avec eux, le travail accompli, prendre des décisions.

Quelles sont les compétences acquises dans le conseil ?

Les enfants apprennent à développer leurs habiletés,

- à parler en groupe, à s'exprimer clairement
- à donner leurs opinions sur un problème, à argumenter, à écouter quand leurs camardes parlent,
- développer son autonomie
- à coopérer pour réaliser un projet
- à accepter les différences dans un groupe
- à respecter les règles démocratiquement
- à gérer les droits individuels en rapport avec les droits collectifs dans un groupe
- gérer les conflits
- apprendre à planifier, à réaliser, à évaluer une action

La citoyenneté démocratique ne s'enseigne pas, elle se vit et le conseil de coopération est un excellent outil d'apprentissage. Ici l'enseignant devient animateur, un accompagnateur, n'intervient qu'en cas d'urgence.

EIP-Sénégal, www.eip-cifedhop.org/eipafrique/senegal/senegal.html

BONNE PRATIQUE 4 : EDUCATION AUX DH PAR LE réSEAu

Les droits de l'enfant

Objectifs du projet :

- permettre aux élèves de connaître et de respecter leurs droits
- développer la capacité des élèves à juger si leurs droits sont respectés et, si ce n'est pas le cas, à savoir comment réagir en cas de violation de ces droits
- impliquer davantage les parents et les enseignants dans une éducation en faveur des droits de l'enfant
- développer le travail en équipe, acquérir des compétences en matière de recherche, d'analyse et de décision et être capable de communiquer devant un public

Mise en œuvre du projet :

Le projet a été réalisé en quatre parties :

- les élèves se sont informés sur leurs droits à l'occasion de débats, en lisant des livres, en examinant des documents (fournis par la Commission nationale pour l'UNESCO) et en faisant des recherches sur l'Internet
- les élèves ont pris part à des réunions d'information spécifique sur l'état actuel du respect des droits de l'enfant, organisées pour eux et présentées par des personnes ressources
- un questionnaire élaboré par les élèves a été distribué à leurs pairs afin de mieux connaître leur opinion quant au respect des droits de l'Homme
- les élèves ont également produit et placé dans toute l'école des affiches

Résultats du projet :

Les élèves ont appris :

- à estimer les droits de l'Homme et à réagir en cas de violation
- à bien travailler en équipe et à devenir plus sociables, plus coopératifs et plus conscients de leurs droits et responsabilités
- à réfléchir d'une manière plus scientifique grâce à un processus au terme duquel ils ont produit un questionnaire, réuni des informations et des données, ont analysé celles-ci et les ont communiquées à leurs pairs
- à parler en public
- à mieux utiliser les technologies informatiques et les ressources offertes par l'Internet

Impact du projet

- l'impact sur les élèves a été considérable. Il semble qu'il y ait eu chez les jeunes un véritable changement d'attitude, de manière de penser et de réagir face à de nombreux aspects de leur vie quotidienne
- le personnel et le principal de l'école ont été informés par les personnes ressources des droits de l'enfant et des moyens permettant de les faire respecter largement
- les parents ont offert leur entier soutien en travaillant avec les enfants à la maison. Ils ont été informés périodiquement de la mise en œuvre du projet
- les autorités ont adressé une lettre de félicitations à l'école et l'a encouragée à continuer à participer à des projets du même ordre
- *la* presse locale a été impliquée

Vous pouvez le faire aussi !

En vue de renforcer l'éducation aux droits de l'Homme et de la rendre plus efficace, des personnes ressources expérimentées peuvent être invitées à l'école pour informer les enseignants et faire part de leur expérience aux élèves. En outre, en élaborant des questionnaires, les élèves sont obligés de réfléchir sur les questions abordées, ce qui les aide ensuite à mieux comprendre la manière dont leurs pairs voient les droits de l'enfant.

<u>TEXTES ET DOCUMENTS</u> :

Texte1 : LA CORRUPTION

Préalables :

La tentative de définition de la corruption doit mettre en évidence le fait que :

- la corruption se manifeste dans le secteur public autant que dans le secteur privé
- elle désigne un ensemble très large de pratiques et concerne toutes formes de fraudes
- la définition de la corruption doit inclure les notions de corruption passive et de corruption active, c'est-à-dire qu'elle désigne autant le fait de donner que de recevoir des pots-de-vin ou autres avantages ;
- la prise de décision est influencée par des considérations personnelles ou familiales.

Définition :

T.I. :« l'abus de pouvoir reçu en délégation à des fins privées »

Les différents éléments de la corruption :

- l'abus de pouvoir
- à des fins privés (incluant les membres de la famille et les amis,
- en délégation (peut émaner du secteur public, comme du secteur privé)

Perceptions qui entravent la lutte contre la corruption :

- le sentiment que le comportement n'est pas corrompu
- l'idée que s'opposer à la corruption était inutile, car rien ne serait fait pour l'éliminer
- une fonction peu élevée dans la hiérarchie de l'organisation
- la crainte de représailles personnelles ou professionnelles

Identification des pratiques de corruptions :

• Dans les services publics
- la corruption politique (ex : dons et financement des campagnes électorales)
- les ristournes illégales dans les contrats gouvernementaux
- les fraudes de toutes sortes
- la « vente» du pouvoir discrétionnaire des ministres

- un certain pourcentage empoché par des agents publics sur les contrats gouvernementaux, souvent transférés directement sur des comptes bancaires à l'étranger
- l'hospitalité excessive, et autres avantages divers, que reçoivent les agents publics de la part des bénéficiaires des contrats gouvernementaux
- les contrats gouvernementaux qui bénéficient aux agents publics eux-mêmes, en tant que consultants ou à travers des sociétés-écrans ou des partenaires inexistants
- les voyages inutiles à l'étranger pour lesquels les agents publics fixent eux-mêmes leurs indemnités, souvent exagérées
- la perspective du pouvoir utilisée par les partis politiques pour lever des recettes, sur les entreprises internationales en particulier (prenant la forme de donation,…)
- le chantage exercé par les forces de l'ordre qui menace de donner une amende pour obtenir le paiement d'un pot-de-vin
- l'insistance de la part des agents publics pour qu'on les paie ou pour qu'ils accélèrent une procédure pour la délivrance d'un document administratif
- le versement hebdomadaire ou mensuel d'une somme d'argent à son supérieur par l'agent public.

Cette liste n'est évidemment qu'indicatif.

Typologie :
On peut établir quatre catégories générales :

Catégorie 1 : Un pot de vin peut être payé pour obtenir une ressource rare ou éviter de payer des frais

Catégorie 2 : Un pot-de-vin peut être payé pour accéder à un service qui n'est pas rare, mais qui n'est accessible qu' travers le pouvoir discrétionnaire des agents de l'administration

Catégorie 3 : Un pot-de-vin peut être payé pour accéder par exemple à une source d'information classée ou particulière, ou bien pour pouvoir accélérer ou détourner la procédure habituelle

Catégorie 4 : Un pot-de-vin peut être payé pour :
a. l'accès exclusif à un service ou produit
b. imposer des frais supplémentaires à un autre

Quelques conséquences de la corruption :

1. **La corruption a un coût**. Elle favorise les investissements improductifs, accroît le coût des biens et services et conduit à un déclin de la qualité de tout service et de toute production sous contrôle public. Elle engendre de mauvais choix.
2. **La corruption ralentit le développement économique et social, notamment des les pays en voie de développement**. Elle détourne les

richesses nationales au profit de quelques-uns., et continue à entretenir ainsi les cercles vicieux de la pauvreté. Elle gonfle artificiellement le prix des biens et des services pour une qualité moindre et impose aux plus pauvres de payer le prix de la corruption alors même qu'ils en sont les moins capables.

3. **La corruption porte atteinte au respect des droits de l'homme les plus fondamentaux** Elle menace les droits sociaux, économiques ou culturels les plus élémentaires. Elle cultive l'arbitraire, l'injustice, la discrimination.
4. **La corruption est un facteur d'instabilité qui menace la paix civile**. Elle érode les principes de l'Etat de Droit. Elle mine la légitimité des gouvernements ainsi que l'efficacité et la crédibilité des institutions publiques, rend la justice inopérante et crée un sentiment d'insécurité.
5. **La corruption mine les valeurs éthiques et culturelles de la société** et entretien un cercle vicieux: la société rendue passive face à la corruption n'est plus à même de réagir et de se défendre.

Source : Combattre la corruption : Enjeux et perspectives. Adapté du TI Source Book 2000, Jeremy Pope ; par les partenaires de Transparency International en Afrique.

Texte2 : Extraits du CODE D'ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE du Forum Civil

Ce Code d'Ethique et de Déontologie a pour objectif de réguler les comportements afin d'assurer des rapports harmonieux entre membres du Forum Civil, entre le Forum Civil et les acteurs étatiques et non – étatiques.
Il sert de guide aux dirigeants du Forum Civil, aux adhérents, dans leurs comportements à adopter et ceux à éviter …

Partie I Fondements du Code d'Ethique et de Déontologie

Valeurs

Le Forum Civil fait siennes les valeurs de la République
De plus, il s'est donné des valeurs qui lui sont propres et qui tournent autour de son champ d'action :

- Le bénévolat
- La promotion d'une démocratie globale et participative déclinée dans toutes ses dimensions : politique, économique, sociale et culturelle
- L'émergence d'une nouvelle citoyenneté consacrant un citoyen actif et responsable qui est en mesure de prendre en compte ses aspirations par les décideurs et d'exiger le respect du principe de l'accountablility.
- La transparence, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption
- La valorisation de l'expertise nationale et l'excellence par la prise en compte de la dimension technique objective dans les prises de décision.
- L'Honnêteté, la Probité, l'Intégrité, la Solidarité

Participation

La Notion de participation est fondamentale dans l'action de tous les jours du Forum Civil. Elle sous – entend l'implication active des membres du Forum Civil dans toutes ses actions. Les membres du Forum Civil sont les vecteurs principaux de ses activités. Tant qu'une action est conforme à l'Ethique et à la Déontologie, le membre du Forum Civil est tenu d'y participer activement…

Comportement

Le comportement du membre du Forum Civil doit être exemplaire. Cela nécessite donc la prise en compte permanente des règles et normes édictées. Les membres du Forum Civil sont tenus de circonscrire toutes leurs actions autour des principes et valeurs qui gouvernent notre organisation.

Responsabilité

La responsabilité se situe à deux niveaux :
- Au niveau individuel : chaque membre doit assumer les actes qu'il pose, à un niveau d'abord individuel.

- Au niveau collectif : tous les membres du Forum Civil sont co – responsables des actes qu'ils posent. La responsabilité requiert la prise de conscience du rôle que la communauté attend de chaque membre, de la mission que l'on s'assigne dés lors que l'on adhère au Forum Civil. Le respect des engagements, la prise en charge des principes directeurs du Forum Civil, la responsabilité d'application du présent CED dans les activités de tous les jours sont une nécessité.

Partie II Principes fondamentaux du Forum Civil

A – Principes fondamentaux

1. Le Forum Civil est une organisation à caractère national avec des structures de représentation dans toutes les régions du Sénégal ;
2. Le Forum Civil est un mouvement social indépendant de tout groupement qu'il soit politique, confessionnel, ethnique ou régionaliste ;
3. Le Forum Civil se veut un rassemblement d'individus sans distinction de race, de sexe, de religion ou de région et n'appartenant à aucun parti politique
4. Le Forum Civil veut contribuer à l'affirmation et à la consolidation d'une véritable opinion publique au Sénégal comme moyen essentiel de renforcement de la démocratie et de l'état de droit
5. Le Forum Civil affirme sa disponibilité à s'associer à toute initiative individuelle ou collective conforme aux buts qu'il poursuit et dans le respect de son indépendance.
6. Le Forum Civil entend œuvrer pour l'avènement d'une nouvelle citoyenneté sénégalaise par l'émergence d'un citoyen plus responsabilisé, plus concerné par la chose publique et plus sensible au respect et à la promotion de ses droits
7. Son action vise à promouvoir la démocratie véritable au Sénégal :
   - en développant des mécanismes de contrôle de participation à l'action publique par les citoyens ;
   - en développant des programmes de participation des populations dans tous les secteurs d'activités de la vie nationale
8. Le Forum Civil désire aider à la valorisation de l'expertise nationale et à sa prise en compte dans les projets de développement national
9. Le Forum Civil entend mener la réflexion sur toutes les questions d'intérêt national
10. Le Forum Civil veut aider à l'expression de toutes les particularités du Sénégal dans le respect de l'unité nationale et à la promotion des valeurs telles que la compétence, la transparence, la rigueur morale, l'équité dans la société sénégalaise.
11. Le Forum Civil s'engage à tisser des relations avec les autres organisations de la société civile qui poursuivent les mêmes objectifs.

TEXTE 3 : DE SOULEYMANE BAAL, République théocratique du Fouta 1776

CHOISIR UN IMAM

« Choisissez un homme savant, pieux et honnête, qui n'accapare pas les richesses de ce bas monde pour son profit personnel ou pour celui de ses enfants, détrônez tout imam dont vous voyez la fortune s'accroître et confisquez l'ensemble de ses biens ; combattez-le et expulsez-le s'il s'entête ; veillez bien à ce que l'imamat ne soit pas transformé en une royauté héréditaire où seuls les fils se succèdent à leurs pères ; l'imam peut être choisi dans n'importe quelle tribu ; choisissez toujours un homme savant et travailleur ; il ne faudrait jamais limiter le choix à une seule et même tribu ; fondez-vous toujours sur le critère de l'aptitude. »

Thierno Souleymane BAAL

Document 1 : Etude de cas : Extraits d'enquête dans quelques classes et écoles du Sénégal.

Cas no 1 : Un enseignant traite ses élèves d'imbéciles et se moque ouvertement de ceux qui ont des difficultés.

Cas no 2 : Des jeunes publient dans le journal du Lycée des articles insultant les membres de l'administration.

Cas no 3 : Dans la classe de « OUPA » le professeur traite les filles d'incapables et les regroupe dans un coin.

Cas no 4 : Le proviseur du lycée interdit aux élèves de se réunir dans l'enceinte de l'école car dit-il, les réunions sont toujours source de grève

Cas no 5 : Dans la classe de « Mr SAMB » un élève obèse est la risée de ses camarades. Tous les jours il engage les des bagarres interminables.

Cas no 6 : Dans un centre de formation technique, une élève musulmane quitte brusquement la classe aux heures de prière dérangeant le cours du professeur.

Cas no 7 : Dans un Lycée, le proviseur désigne le meilleur élève, président du foyer socio-éducatif. Les élèves protestent et se mettent en grève estimant que le président du foyer doit être élu démocratiquement.

Cas no 8 : Au collège de « Boulfallé » le directeur souscrit toujours à la version des adultes sans entendre celle des élèves. Ces derniers n'ont jamais droit à la parole dans des situations pareilles.

Cas no 9 : Au collège de « Ndaw », un professeur est constamment chahuté par ses élèves qui l'empêchent d'enseigner

Document 2 : Catégories de droits et libertés

Le droit à l'éducation
Le droit à l'égalité
Le droit à l'intégrité physique
Le droit à a liberté d'opinion et d'expression
Le droit à la liberté de réunion pacifique et d'association
Le droit au respect de sa vie privée
Le droit à la propriété
Le droit à la protection contre les mauvais traitements
Le droit à la protection contre l'exploitation
Le droit à la non discrimination
Le droit à la réparation des injustices
Le droit aux loisirs
Le droit à la présomption d'innocence
Etc……
Réf. DUDH, CDE

Document 3 : liste des valeurs

	VALEURS
1-	**Patriotisme et démocratie: (amour de la patrie, élections, institutions républicaines,…)**
2-	**Dignité : (estime** de soi ; intégrité ; honnêteté ; la pudeur ; courage ; humilité)
3-	**Solidarité : (**amour du prochain ; partage ; fraternité)
4-	**Justice : (**équité ; égalité ; sincérité ; loyauté)
5-	**Responsabilité : (**loyauté ; imputabilité, accountability)
6-	**Respect mutuel :** (estime de l'autre ; dialogue ; fraternité)
7-	**Travail et résultat :** (transparence ; rigueur ; assiduité ; ponctualité ; le sens de la réussite, valorisation des résultats)
8-	**Respect de l'environnement :** (hygiène ; respect du bien commun ; santé ; respect de la nature=
9-	**La paix :** (le sens du pardon ; la patience ; tolérance ;)

GLOSSAIRE :

Civisme :

La notion de civisme occupe une position intermédiaire entre celles de civilité et de citoyenneté – trois termes qui ont la même origine.
Le civisme, c'est se savoir partie prenante d'une collectivité qui n'est pas seulement une addition d'individualités ; le civisme, c'est enfin un comportement. C'est la citoyenneté vécue au quotidien. Il se pratique dans le respect des règles. Il s'exprime par des gestes élémentaires qui facilitent la vie commune

Civilité :

La civilité instaure le respect mutuel au sein d'une communauté éthique dont les fondements sont à chercher du côté des droits humains conçus comme droits de la personne privée. Du coup, civilité a retrouvé son sens originel, qui désigne l'adoption par chacun de bonnes manières, de codes non écrits de respect mutuel

Déclaration ou proclamation:

Document dont les signataires manifestent leur accord sur des finalités, des objectifs, des principes sans force juridique obligatoire.
Exemple : déclaration universelle des droits de l'Homme

Convention, Protocole, traité, pacte:

Texte ou accord passé entre Etats, ayant une force juridique contraignante, par lequel ces derniers s'engagent à respecter les règles convenues.
Exemple : Convention internationale relative aux droits de l'enfant ou Pacte International relatif aux droits civils et politiques.

Société civile :

Sphère de relations et d'organisations volontaires personnelles, sociales et économiques, qui, bien que circonscrite par la loi, ne fait pas partie des institutions de l'Etat, par exemple, la famille, les relations amicales, les membres des organisations non gouvernementales, les membres des syndicats et des entreprises d'affaires

Bonne Gouvernance :

Manière de gérer avec compétence, transparence et équité la chose publique, dans le respect du droit

Concussion :

Délit commis par une personne dans l'exercice d'une fonction publique, consistant, sciemment, à percevoir, exiger ou ordonner de percevoir une somme qui n'est pas due ou qui excède ce qui est dû ou à accorder une exonération en violation de la loi.

L'Indice de Perception de la Corruption :

Il évalue la perception du niveau de corruption affectant les administrations publiques et la classe politique. C'est un indice composite fondé sur différents sondages et enquêtes réalisés par des organismes indépendants. L'IPC 2008 couvre 180 pays, soit un nombre de pays équivalent à celui couvert en 2007. Il classe les pays sur une échelle de 0 (haut degré de corruption perçu) à 10 (faible degré de corruption perçu).

Accountability :

Terme anglais signifiant l'obligation juridique ou morale de rendre compte de l'usage qui a été fait des ressources de la collectivité. On utilise aussi le terme d'imputabilité.

Dignité humaine :

Chaque individu, quel que soit son âge, sa culture, sa religion, son origine ethnique, sa race, son sexe, son orientation sexuelle, sa langue, son invalidité ou son origine sociale, mérite d'être respecté ou estimé.

Non-discrimination :

La non-discrimination est une partie intégrale du concept d'égalité. Elle assure que personne ne se voit nier la protection des droits humains sur la base de facteurs extérieurs. La référence à quelques facteurs qui contribuent à la discrimination contenue dans des traités internationaux de droits humains inclut : race, couleur, sexe, langue, religion, opinion politique, origine nationale ou sociale, propriété, naissance ou tout autre statut. Les critères identifiés dans les traités, cependant, sont seulement des exemples, et ne signifient pas que la discrimination pour d'autres raisons soit permise.

Universalité :

Certaines valeurs morales et éthiques sont partagées dans toutes les régions du monde, et les gouvernements et les communautés devraient les reconnaître et les faire respecter. L'universalité des droits ne veut cependant pas dire qu'ils ne peuvent pas changer ou qu'ils sont vécus de la même manière par tout le monde.

Indivisibilité :

Les droits humains, que ce soit les droits civils, politiques, sociaux, économiques, culturels ou collectifs, doivent être traités en tant que corps indivisible et requièrent un même respect.

Interdépendance :

Les problèmes liés aux droits humains peuvent surgir dans tous les lieux où l'on se trouve –domicile, école, lieu de travail, cours, marchés, partout! Les violations des droits humains sont liées les unes aux autres, la perte d'un de ces droits a des effets sur les autres. De même, la promotion des droits humains dans un domaine aide leur promotion dans les autres droits humains.

Inaliénabilité :

Les droits que les individus ont ne peuvent pas leur être retirés, ne peuvent pas être abdiqués ou transférés.

LISTE DES JOURNEES INTERNATIONALES
CELEBREES PAR LE SYSTEME DES NATIONS UNIES

Janvier

1 janvier : Journée Mondiale de la Paix

27 janvier : Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité

30 janvier : Journée Mondiale des lépreux

Février

2 février : Journée Mondiale des Zones Humides

Mars

8 mars : Journée Mondiale de la Femme

21 mars : Journée Internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Avril

22 avril : Journée Mondiale de la Terre

23 avril : Journée Mondiale du livre et du droit d'auteur

26 avril : Journée Mondiale de la propriété intellectuelle

Mai

01 mai : Journée mondiale du travail

8 mai : Journée Mondiale de La Croix Rouge

21 mai : Journée Mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement

31 mai : Journée Mondiale sans tabac

Juin

5 juin : Journée Mondiale de l'environnement

12 juin : Journée Mondiale contre le travail des enfants

16 juin : Journée Mondiale de l'enfant Africain

14 juin : Journée Mondiale du Don du Sang

20 juin : Journée Mondiale des réfugiés

26 juin : Journée Internationale contre l'abus et le trafic illicite de drogues

Juillet

11 juillet : Journée Mondiale de la population

Août

7 août : Journée Internationale de l'éducation

23 août : Journée Internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition

Septembre

8 septembre : Journée Internationale de l'alphabétisation

21 septembre : Journée Internationale de la paix

Octobre

1 octobre : Journée Internationale des personnes âgées

5 octobre : Journée Mondiale des enseignantes et des enseignants

16 octobre : Journée Mondiale de l'alimentation

Novembre

16 novembre : Journée Internationale de la tolérance

20 novembre : Journée Internationale des droits de l'enfant

25 novembre : Journée Internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

29 novembre : Journée Internationale de solidarité avec le peuple palestinien

Décembre

1 décembre : Journée Mondiale de la lutte contre le SIDA

3 décembre : Journée Internationale des personnes handicapées

9 décembre : Journée Internationale de lutte contre la corruption.

10 décembre : Journée Internationale des personnes handicapées

ACRONYMES

ECD	Éducation à la Citoyenneté démocratique
DUDH	Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
ECA	Education à la Citoyenneté Active
CADHP	Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples
DH	Droits Humains
CADBE	Charte Africaine des Droits et du Bien Etre de l'Enfant
CICA	Conseil d'Intégrité et de Citoyenneté Active
GRA REDEP	Groupe Agora de Recherche pour l'Education aux Droits de l'Enfant et de la Paix
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CIDE	Convention Internationale Relative aux Droits de l'Enfant
EIP	Ecole Instrument de Paix
réSEAu	Réseau du Système des Écoles Associées de l'UNESCO
ONU	Organisation des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
FRE	Formateur Relais Encadreur
APC	Approche par les compétences
PAC	Projet d'Action Citoyenne
FC	Forum civil

MODELE D'UNE SESSION D'ANIMATION ET DE FORMATION

Jour 1	Titre	Description	Matériaux	Technique de formation participative	Horaire
Activité 1	Faire connaissance	**Ouverture officielle** Permet aux participants de faire connaissance et de créer une dynamique de groupe	Feuilles mobiles		9 – 9.30 9h.30 à 10h.10
Activité 2	Fixer les règles de base	Établir des principes de respect mutuel au sein du groupe	Feuilles mobiles	Remue méninges, conseils pour recevoir et donner du feedback	10h.10 à 10h.40
Activité 3	Attentes/ressources	Encourager les participants à partager leurs attentes et ressources pour la session de formation	travail préparatoire	Remue méninges, diagramme d'enseignement	10h.40 à 11h.10
		Pause café 20 mn			
Activité 4	Contenu et méthodologie du programme	Se familiariser avec le programme et la méthodologie, façon de travailler en tant que groupe		Modes d'apprentissage	11h30 à 12h10
Activité 5	Clarification des concepts	S'approprier les concepts clés de l'ECA		Présentation et débats	12h10 à 13h30
		Déjeuner 2 h			
Activité 6	Démocratie et culture démocratique	Expliquer processus historique, principes et valeurs	Coupures de presse, docl	Donner des définitions	15h à 15h30
Activité 7	Concepts, principes et valeurs des DH	Expliquer les principes et concepts fondamentaux des droits humains et leurs applications	Document de la DUDH, manuel, tableaux à feuilles mobiles	Savoir utiliser les tableaux à feuilles mobiles	15h30 à 16h15
		EVALUATION PREMIERE JOURNEE			

Jour 2	**Titre**	**Description**	**Matériaux**	**Technique de formation participative**	**Horaire**
RECAPITULATION PREMIERE JOURNEE					**9h-9h30**
Activité 1	Bonne Gouvernance	Présentation des principes de bonne gouvernance	Brochures, documents	présentation	9h30 à 10H30
Activité 2	Droits et responsabilités dans le contexte de l'école	Définir les droits et responsabilités des enfants, lien entre droits et devoirs	Paddex, manuel	Travaux d'équipes	10H30 à11h30
Pause café 20 mn					
Activité 3	Rôle du citoyen dans la société	Étudier les droits et devoirs du citoyen	Coupures de presse	Débats, aquarium	11h50 à 12h50
Activité 4	Le règlement intérieur du collège	Étude critique de certains règlements intérieurs d'écoles	3 ou 4 règlements scolaires	Étude de cas	12h50 à 13h50
Déjeuner					
Activité 5	Écriture d'une charte citoyenne	Exercer les participants à la rédaction d'articles	Papiers, tableaux	Composition d'articles de charte	15H à 15h30
Activité 6	Projection de film sur la corruption ou sur la participation citoyenne	Initier les participants au ciné-débats	Téléviseur, magnétoscope	Prise de notes, écoute active	15h30 à 16h30
EVALUATION DEUXIEME JOURNEE					
Jour 3	**Titre**	**Description**	**Matériaux**	**Technique de formation participative**	**Horaire**
RECAPITULATION DEUXIEME JOURNEE					**9h-9h30**

Activité 1	Résolution pacifique des conflits à l'école	Comment utiliser les procédés de résolution pacifique		simulation	9h30 à 10h30
Activité 2	Atelier de création : Scénario, sketch, rap	Développer l'esprit créatif des participants		Présentation par des spécialistes	10h30 à 11h
Pause café 20 mn					
Activité 2 (suite)	Atelier de création : Scénario, sketch, rap	Développer l'esprit créatif des participants		Composition de scénario, de chansons rap engagés	11h20 à 12h20
Activité 3	Présentation des productions	AGIR- ACTION		Jeux de rôle	12h20 à 12h40
Déjeuner 1 h					
Activité 4	Recommandations, évaluation générale, remise de certificats. Clôture	Faire des recommandations générales, propositions d'activités de suivi	aucun	présentation	13h40 à 15h40